

Compte rendu Conseil d'Administration du 3 avril 2015

Présent-e-s : Alexandre ANTOLIN, Paule-Elise BOUDOU, Virginie COMBE, Raphaël LEGOUIX, Tania LEJBOWICZ, Christine LIENHART, Léa LOOTGIETER, Annabel MAESTRE (en visioconférence), Julien MAZZA (en visioconférence), Sophie MERIGUET, Lionel OKS, Laurent ORTUNIO, Victoria PETITJEAN, Juliette PONCEAU, David RAYNAUD (en visioconférence), Yohann ROSZEWITCH, Anthony ROUX, Christophe TUMBARELLO, Anna ZIELINSKA

Excusés : Michaël BOUVARD, Ludovic LEMARIE

1. Introduction et rappels sur le rôle des instances

Cette réunion du Conseil d'Administration est la 1^{re} suite à celle qui a eu lieu post Assemblée Générale pour l'élection du Bureau.

a. Rappel sur les règles de vote au sein du Conseil d'Administration

Le quorum en réunion est fixé à la moitié des administrateurs-trices + 1 ; il faut donc un minimum de 11 personnes présentes.

Le Président rappelle que de nombreux votes du CA auront lieu par mail. Le Bureau a décidé que David RAYNAUD serait chargé du suivi des votes par mail.

Le CA décide qu'un vote par mail sera conforme dès lors qu'une position aura recueillie au moins 11 suffrages (y compris pour les votes associant une durée « CA 24, 48 ou 72 pour un vote ouvert pendant 24, 48 ou 72h). Les membres du CA sont donc sensibilisé-e-s à la réactivité sollicitée afin de ne pas bloquer le processus.

La même règle s'appliquera au vote par mail du Bureau (4 suffrages minimum sur une même position).

Il est demandé à la 1^{re} personne qui vote d'enlever des destinataires la personne ayant sollicité l'avis de l'instance dès lors que celle-ci n'en est pas membre, ceci afin de préserver la confidentialité des échanges.

Le Bureau a arrêté la règle selon laquelle les votes ne peuvent être soumis par les membres des groupes, commissions ou délégations, mais uniquement par les Référent-e-s et Délégué-e-s. De même, les résultats des votes par mail seront désormais intégrés dans les comptes-rendus pour une meilleure information de chacun-e.

b. Définitions des rôles des instances dirigeantes

La confidentialité est une règle importante, rappelée avec force par le Président, afin de garantir une parole libre.

Le **CA** a pour rôle de déterminer les orientations stratégiques de l'association. Il vote également les budgets de plus de 300 euros.

Le **Bureau** est quant à lui chargé de la gestion quotidienne de l'association, mais certaines fonctions vont être déléguées au CA. Le Président souligne la bonne réactivité du Bureau et ne doute pas qu'il en sera de même pour le CA.

Sur proposition du Président, le CA décide que les réunions comporteront des points réguliers sur l'actualité, les Délégations Régionales, le secrétariat et la trésorerie.

2. Actualité politique

a. Don du sang

L'Assemblée nationale vient de voter (l'information arrive au moment de la réunion) à l'unanimité un amendement contre l'exclusion des homosexuels du don du sang, lors de l'examen en première lecture du projet de la loi santé ; présenté par le député UDI Arnaud Richard, l'amendement a reçu un avis favorable de la ministre de la Santé Marisol Touraine. Cette discussion a été récemment très médiatisée, notamment dans le contexte de la décision du CCNE qui prônait le maintien du *statut quo* et donc de l'interdiction du don par les hommes homosexuels et bis.

Paule-Elise BOUDOU rappelle qu'une agence de communication voulait nous offrir une campagne de pub choc / visuelle à propos du don du sang, avec l'usage du sang réel. D'abord favorables à cette requête, les membres porteurs du projet se sont rapidement heurté-e-s à des difficultés éthico-légales (la collecte de sang est interdite en dehors d'un but médical ou scientifique). Entre temps, la ministre s'est exprimée à plusieurs reprises en faveur de la fin de cette discrimination, et l'ambiance politique générale suggérait que, malgré tout, l'interdiction allait être levée. L'idée de la campagne de communication a donc été abandonnée.

b. PMA – jeu de l'oie

L'événement sera organisé le 20 ou le 27 avril, un lundi soir, sur la Place de la Bourse probablement.

3. Questions trans

Léa LOOTGIETER aborde le sujet des questions trans. Elle juge nécessaire que nous repensions nos revendications dès à présent. À ce titre, une formation trans à destination des administrateurs-trices est organisée samedi 11 avril pour les préparer à réfléchir à ces questions.

Elle indique que SOS homophobie demande aujourd'hui un « changement d'état civil simplifié » ce qui lui semble être une revendication trop générale. Elle note que nous pourrions notamment nous inspirer de la loi argentine sur la question.

Les possibilités sont nombreuses mais il lui semble en tout cas urgent que l'association se mette au clair sur cette question. Elle constate que nos positions actuelles ne sont pas suffisantes et assez précises pour agir et répondre aux demandes des politiques.

Elle ajoute que les revendications concernant l'état civil sont les plus urgentes à mettre à jour du fait de la multiplication des propositions de lois. Elle explique que les relations de SOS homophobie avec les associations trans sont difficiles ; nous ne sommes pour l'instant que spectateurs-trices de ces discussions or il faudrait s'y engager davantage.

La question du projet de loi Santé en cours de discussion est abordée. Pourrait-on agir dans ce cas ? Léa LOOTGIETER répond que cela est difficile car la plupart des actions et des décisions concernant les personnes trans se fondent aujourd'hui sur les protocoles de soins, qui n'ont pas de valeur juridique. Il est donc délicat de formuler des revendications concernant ces cas de figure car il n'y a pas de loi à changer à proprement parler.

4. Point juridique

a. Plainte potentielle envers des candidats FN

Les Biches du Net réfléchissent à s'associer à une plainte contre les tweets homophobes des candidat-e-s FN aux élections départementales avec l'UEJF et SOS Racisme qui ont saisi le Procureur de la République il y a quelques semaines en raison de tweets racistes et antisémites de ces mêmes candidats.

b. Rencontre du Procureur de Paris

Lionel OKS et Yohann ROSZÉWITCH ont rencontré le Procureur de Paris, section presse et protection des libertés du Tribunal de Grande Instance de Paris, aux côtés de la LICRA et de SOS Racisme notamment.

Lionel OKS indique que c'est une volonté du parquet de Paris d'associer les associations à des affaires en cours qui seront plaidées dans les mois à venir. Il s'agirait pour SOS homophobie de compléter la logique de soutien aux victimes qui nous contactent, par une démarche proactive et de regarder attentivement aussi les affaires pour lesquelles nous n'étions pas sollicités.

Le premier pas : aller consulter nous-mêmes les dossiers avant de parler en CA de ce qu'on peut en faire.

Le procureur de la République nous incite à déposer les plaintes. On peut s'autosaisir des choses aujourd'hui, on peut faire de la veille.

Yohann ROSZEWITCH ajoute que les grandes associations ont envoyé leurs avocats alors que nous ne fonctionnons pas comme cela. Mais peut-être faut-il s'inspirer des pratiques des autres ?

Le CA s'interroge alors sur la possibilité d'introduire un outil pédagogique aux condamnations avec circonstance aggravante liée à l'homophobie.

Lionel OKS répond que la LICRA a demandé notamment des stages de citoyenneté pour punir certains actes antisémites. Nous pourrions penser à un module de ce type.

Il faudrait consulter l'IFPA sur cette question.

5. Actualités internationales

Jusqu'à l'été, l'actualité de l'association est très chargée en raison des événements autour du 17 mai et des différentes marches des fiertés. Deux sujets ont été traités dans les premiers jours du fonctionnement du nouveau CA.

a. Rencontre avec la revue Altermondes

Anna ZIELINSKA et Victoria PETITJEAN ont participé à deux réunions de la rédaction, et ces réunions se sont très bien passées. La revue veut consacrer 18 pages à la question LGBT, et elle nous sollicite pour apporter des idées nouvelles. Il est question d'interviewer le président de l'association, la formule reste à déterminer (la 3^e réunion aura lieu le 15 avril). La revue s'adresse à un public sensible aux questions abordées, mais non spécialiste et non militant. Tout cela est aussi très internationaliste, donc les pays du Sud devraient être privilégiés. Outre les papiers d'analyse, il faut mettre en lumière les dynamiques positives, pour ne pas donner l'impression d'impuissance. Il s'agit de laisser une grande place à l'expression directe des acteurs du Sud ou de l'Est.

b. Militant algérien

Il s'agit d'un jeune homme qui a envoyé un courriel à SOS homophobie en demandant si l'association pouvait former deux personnes de ses cercles pour qu'elles apprennent à

répondre à la détresse exprimée par des personnes LGBT en Algérie notamment, surtout via les réseaux sociaux. L'homme qui nous écrivait disait en particulier que le poids tragique de ces témoignages accablait celles et ceux qui tentait de proposer leur aide.

Christine LIENHART et Lionel OKS s'occupent de cette requête. Christine a envoyé un mail pour demander des précisions à ce militant, qui a répondu avec un très long mail très difficile à lire. Il veut être formé pour les techniques d'écoute : chat, Skype surtout. Car tout fonctionne de façon anonymisée de peur d'être sous écoute.

La commission Écoute étant bien organisée, il serait possible d'envisager un binôme entre Christine et François ; ce dernier a été déjà sollicité pour des requêtes similaires.

6. Fonctionnement interne de l'association

a. Bureau

Yohann ROSZEWITCH rappelle la coopération des commissions avec le Bureau. Il indique notamment que les RDV institutionnels sont préparés et réalisés avec le GRI. Il signale au passage les difficultés à rencontrer la Secrétaire d'Etat aux Droits des femmes.

b. Secrétariat

Christine LIENHART, secrétaire du Bureau, témoigne du passage très réussi des responsabilités au sein de l'association, et de la collaboration sans faille de Xavier et Valérie qui gèrent les tâches administratives quotidiennes de l'association. Avec David RAYNAUD, Christine LIENHART s'occupe du fichier membres et essaie de minimiser les envois notamment. Elle envisage de donner son ancien ordinateur (iMac) à l'association, car il serait plus commode et ergonomique pour les salarié-e-s et les bénévoles ayant à s'en servir.

L'idée ne reçoit pas l'unanimité. Laurent ORTUNIO, qui s'occupe actuellement de la maintenance informatique de l'association, indique qu'il ne connaît pas le système Mac OS et ne pourra donc pas assurer le support et la résolution des problèmes.. Il complète son propos en soulignant qu'un ordinateur Mac représenterait donc un effort supplémentaire pour l'entretien ainsi que des dépenses non négligeables liées au rachat des licences des logiciels utilisés par l'association.

c. Régions

David RAYNAUD indique qu'il coordonne les demandes des personnes des régions avec le Bureau. Il s'occupe aussi de la gestion du fichier membres et des votes CA/Bureau par mail (décompte, clôture...).

Enfin, le Bureau constate que certaines délégations n'ont pas fait remonter de compte-rendus depuis plusieurs mois. Le problème ne se pose pas spécialement pour les commissions en revanche.

Si certaines délégations sont probablement inactives, d'autres ont des activités mais ne le font pas savoir.

Annabel MAESTRE interroge David RAYNAUD sur la page Facebook de la délégation lyonnaise qui n'aurait toujours pas d'administrateur national (groupe Internet). David RAYNAUD confirme les propos d'Annabel et indique qu'il est au courant du problème, qu'un contact a été pris avec le Délégué Régional de Lyon, que celui-ci était en attente d'un contact avec la Référence internet.

Raphael LEGOUIX demande s'il serait possible de demander aux délégations de tenir la trésorerie nationale au courant de leurs caisses.

David RAYNAUD précise que toutes les délégations ne font pas de vente, mais qu'il est bien entendu d'accord avec cette idée, sous réserve toutefois qu'une gestion des stocks de marchandises soit mise en place. David RAYNAUD propose son aide aux Trésoriers pour cette mission.

d. Trésorerie

Raphael LEGOUIX et Christophe TUMBARELLO indiquent s'être déjà vu deux fois avec Julien LEMONNIER, l'ancien trésorier de l'association. Ils se reverront vendredi. Ils déclarent que tout se passe bien et que Julien les accompagne durant la transition et leur donne notamment des idées de demandes de subventions, etc. La répartition des tâches entre le trésorier et le trésorier-adjoint a aussi été faite.

Christophe TUMBARELLO indique gérer la saisie des chèques et des factures.

Raphael LEGOUIX précise que la priorité est de finir la comptabilité 2014, avortée par la démission de Julien. Il a constaté des « trous » dans les dépenses et les recettes.

Christophe TUMBARELLO ajoute que, concernant les régions, un fichier Excel permet de répartir par délégation toutes les ventes.

Enfin, il ajoute qu'un rendez-vous à la banque est nécessaire pour obtenir renouvellement et mise à jour des différents moyens de paiement et accès aux comptes. Ywen HERVÉ doit être relancé sur le code secret de la CB.

Il est proposé qu'un membre du CA puisse avoir accès à toutes les données bancaires sans pouvoir agir (lecture seule des comptes).

La question de la passation des codes de la carte bleue doit être réglée rapidement, et Yohann ROSZEWITCH ira à la banque très vite avec les trésoriers.

Raphael LEGOUIX indique qu'il ne pourra plus assurer ses fonctions à partir d'octobre (départ à l'étranger). Un nouveau trésorier devra donc être élu.

Christophe TUMBARELLO ajoute qu'il sera totalement disponible après la fin de l'année académique.

Les trésoriers précisent que le rapport financier sera probablement terminé fin avril et que ce n'est qu'à ce moment là que l'on pourra avoir une idée exacte de l'état des comptes. Néanmoins, peu de dépenses ont été jusqu'à présent engagées donc il n'y a pas de raison de s'inquiéter.

Christophe TUMBARELLO souhaite discuter des événements organisés par l'antenne d'Avignon de la délégation PACA autour de l'IDAHOT 2015. Une subvention de plusieurs milliers d'euros devait être versée par la mairie d'Avignon mais les trésoriers n'ont toujours pas reçu le virement. Il alerte le CA sur ce point.

Il ajoute que l'on ne nous a pas présenté l'engagement écrit de la mairie.

Yohann ROSZEWITCH ajoute que la notion de budget (recettes anticipées - dépenses engagées) devrait être revue au profit de celle de dépenses engagées.

Une discussion s'ensuit sur la subvention de Pierre Bergé pour le RA 2014 qui n'a toujours pas été reçue. Yohann ROSZEWITCH le recontacte encore une fois.

Yohann ROSZEWITCH ajoute que Pierre Guénin a baissé considérablement la subvention du cocktail de sortie du RA (2-3 mille euros avant contre 700 euros aujourd'hui).

Externalisation de la comptabilité

Quelles sont les activités comptables qu'on peut externaliser ?

Les trésoriers pensent qu'ils pourront répondre clairement à cette question après avoir terminé le rapport financier.

Les rapprochements bancaires et états de compte semblent néanmoins externalisables.

Quid des notes de frais ? Si on les mettait à la fin du mois ? Difficile, car trop lent. Il faut garder les moyens de paiement et la vérification de la légitimité de nos dépenses.

David RAYNAUD prend position en faveur de l'externalisation — la tâche de la comptabilité est à ses yeux trop lourde pour une personne. Il rappelle qu'il y a 2 ans SOS h. a acquis un logiciel très onéreux et qui n'a jamais -ou peu- servi. Il faut vraiment s'interroger sur le coût de l'externalisation. Face aux craintes relatives à des notes de frais injustifiées, il faut savoir que cette difficulté peut se présenter déjà aujourd'hui et n'est donc pour lui pas liée au sujet de l'externalisation.

La question du contrôle des dépenses se repose : il faut quelqu'un en interne qui vérifie la pertinence des notes de frais (ceci est actuellement réalisé par le trésorier) ; cette tâche ne peut pas être reléguée à un comptable.

Yohann ROSZEWITCH rappelle que les choses ne paraissent pas urgentes maintenant parce que nous avons en ce moment 2 trésoriers, et c'est grâce à leur présence que les choses peuvent être gérées. Toutefois l'association manque de trésoriers depuis longtemps. De nombreuses personnes ont quitté par le passé ce poste qui est tout de même sensible.

Plusieurs personnes s'expriment en faveur de l'externalisation qui permettra notamment d'acquiescer une vision plus long terme sur la trésorerie. Un consensus se dégage pour dire qu'il faut attendre l'avis des trésoriers pour penser l'ampleur de l'externalisation.

Lionel OKS propose la séparation de l'aspect purement comptable de l'aspect gestion des notes de frais. Il suggère de poser la question des notes de frais à des cabinets comptables, pour qu'ils nous donnent des informations sur le fonctionnement et les tarifs de ces prestations. Enfin, il ajoute qu'on pourrait déléguer une partie de ces tâches aux salarié-e-s de l'association.

Léa LOOTGIETER intervient en indiquant qu'il n'y a pour elle pas d'urgence concernant cette question et qu'il peut être utile d'attendre le séminaire prospectif pour prendre la décision.

Raphael LEGOUIX rappelle les demandes de subventions en cours :

1. Ministère de l'éducation nationale, 8 000 euros
2. Région IDF pour le Mooc IFPA, 35 000 euros
3. Fonds de développement de la vie associative. Il manque des pièces pour ce dossier.

Discussion autour de l'interrogation de cabinets comptables pour connaître leurs possibilités et leurs tarifs. Approuve-t-on cette démarche et donne-t-on un mandat au trésorier pour aller se renseigner auprès de cabinets comptables ?

Vote : point accepté à l'unanimité.

e. Groupe subventions

Un groupe « subventions » préliminaire (Juliette PONCEAU, Victoria PETITJEAN, Dimitri OUARDIGHI, Raphael LEGOUIX, Christophe TUMBARELLO) s'est réuni et a fait le point sur les subventions/mécénats en cours et à relancer que les acteurs soient privés ou publics.

Le guide financier devant être remis à jour, le point sera probablement évoqué lors de la prochaine réunion du groupe subventions. A ce stade, le groupe ne prévoit pas d'appel à membres.

Vote pour la constitution d'un groupe s'occupant des subventions/ressources financières :

La constitution est acceptée à l'unanimité.

f. Répartitions des tâches au sein du Conseil d'administration

Boîte mail sos@sos-homophobie.org

La gestion de la boîte mail générique de l'association est réattribuée à Alexandre ANTOLIN qui la gère depuis la précédente mandature.

CA du Centre LGBT Paris Île-de-France

Léa LOOTGIETER indique que SOS homophobie siège au CA du Centre LGBT Paris Île-de-France.

Michaël BOUVARD, représentant physique sortant de l'association est prêt à occuper cette tâche à nouveau mais préférerait passer la main.

Léa LOOTGIETER insiste sur le fait que la place de SOS homophobie au sein du CA du Centre LGBT Paris Île-de-France est une question importante notamment parce que celui-ci accueille le local d'écoute de l'association.

Quant à la question de savoir quelles sont les tâches impliquées par cette représentation, il s'agit surtout de débattre des orientations politiques et organisationnelles du Centre.

Lettre trimestrielle

Celle-ci reste déléguée à la commission communication et à Michaël BOUVARD qui se charge de la coordination.

Partenariats

Victoria PETITJEAN et Anna ZIELINSKA se disent intéressées pour aider le bureau à traiter les partenariats.

Questions internationales

Christine LIENHART et Anna ZIELINSKA se disent intéressées par les questions internationales et proposent de continuer de tenir au courant l'ensemble du CA pour le moment.

Séminaire prospectif

Léa LOOTGIETER et Michael BOUVARD se chargeraient du séminaire prospectif.

Transversalité

Annabel MAESTRE est intéressée par ces questions.

g. Séminaire prospectif ou assises

L'idée d'un séminaire prospectif ou d'assises est abordée.

Yohann ROSZEWITCH fait le point sur les problématiques liées à la gestion quotidienne de l'association dans un contexte de forte croissance. Où va-t-on, côté professionnalisation, division des tâches, place du/de la président-e ?

Laurent ORTUNIO rappelle l'historique de l'association en la matière

Des assises avaient été organisées par le passé sur deux jours, avec tous les membres actifs-ves, dans une mairie, en groupes.

Plus récemment, un séminaire prospectif avait été organisé : deux jours à la campagne avec le CA/Bureau, les référents et les délégués régionaux.

Pour préparer ce séminaire, un questionnaire sur les points forts/faibles de l'association avaient été soumis aux membres. Le dépouillement a permis d'identifier les quatre principaux points d'amélioration/réflexion qui ont chacun fait l'objet d'un atelier. Une restitution des conclusions de chaque atelier a ensuite eu lieu en plénière.

A voir : est-ce qu'on repart d'un questionnaire ? Ou bien on voit en amont les points sur lesquels on veut travailler (ou le CA qui le fait). Si on passe outre le questionnaire, on aura probablement besoin de moins de temps. Léa LOOTGIETER se dit que la solution sans questionnaire est meilleure. Elle propose la tenue de ce séminaire en septembre.

Yohann ROSZEWITCH le voit également à la rentrée, plutôt en octobre, pour ne pas télescoper la rentrée, l'AG régionale de PACA, etc.

Léa LOOTGIETER souligne qu'il faut préciser le nombre de jours et le budget. Elle note que les délégations régionales ont effectivement pris en compte le travail fait lors du séminaire et qu'il nous faut toujours réfléchir aussi sur la représentation des femmes et des LGBT dans les instances dirigeantes.

Selon Christine LIENHART, il faut organiser ces assises ou ce séminaire dès maintenant, car cela va arriver très vite.

Laurent ORTUNIO rappelle que, lors des dernières assises, il y avait eu des propositions un peu exotiques. Le séminaire prospectif lui a semblé beaucoup plus préparé et plus profond. De vraies séances de travail avec les personnes concernées avaient abouti à des propositions réalistes et réalisables.

Le concept de séminaire prospectif paraît meilleur. Reste à déterminer la manière dont on le prépare. C'est un travail énorme. Une superbe volonté de départ peut facilement échouer, étant donné le champ très large de projets possibles.

Christine LIENHART suggère de limiter les thèmes du séminaire. Pour Laurent ORTUNIO, la méthode des questionnaires SWOT – *Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces)* –, qui avait été utilisée à l'époque, était très utiles pour déterminer les sujets à traiter.

Juliette PONCEAU propose que l'on propose une sélection de 10 thèmes principaux que l'on affinera à quatre sujets finaux via un classement par ordre de préférence.

Lionel OKS précise que les SWOT ne sont pas de simples listes mais témoignent d'une réflexion en amont.

Laurent ORTUNIO rappelle que lors du séminaire précédent, les « SWOT » étaient faits en avance, par les commissions et délégations, ce qui a beaucoup aidé les discussions sur les régions puisque les constats avaient été faits et que les participants avaient de la matière pour faire des propositions.

Le questionnaire envoyé aux délégations et référents portait à la fois sur leur propre entité et sur l'association en général.

Léa LOOTGIETER émet une réserve quand à la pertinence des SWOT qui ont donné une ligne pour comprendre le fonctionnement moins des instances dirigeantes, mais surtout sur les délégations régionales, les commissions et les liens entre les commissions. Si on refait cela, on sait que cela va être axé sur ces questions, ce qui les rend moins adaptés à la réflexion sur les instances dirigeantes. Elle note que nous avons aujourd'hui déjà les thèmes, donc nous sommes à une autre étape de la réflexion, et nous ne devons pas répéter exactement ce qui a été fait autrefois.

h. Archives de l'association

Léa LOOTGIETER s'interroge sur les archives de SOS : nous n'avons aucune politique réelle de conservation d'archives. Si l'on a l'historique pour de nombreuses périodes (revues de presse, photos...), nous n'avons quasi aucune traces de 2005 à 2008. Nous n'avons plus d'exemplaire du RA 2005 dans nos locaux notamment. Gilles Condoris a des archives formidables, il peut les partager. Act Up-Paris, par exemple, a des archives extraordinaires. Ils ont décidé de les donner. Il faudrait amorcer une telle démarche.

Raphael LEGOUIX indique que l'on avait réfléchi sur le système de bibliothèque de prêt des livres.

Yohann ROSZEWITCH trouve que l'archivage est un projet formidable et questionne Léa LOOTGIETER sur l'avancée du film des 20 ans de SOS h.

Léa LOOTGIETER répond qu'elle est en train de finaliser le dernier film, avec des interviews des anciens président-e-s. C'est en faisant ce film que Léa LOOTGIETER a constaté un trou dans les archives. Le premier film a été projeté à Lille lors d'une soirée en décembre 2014.

i. Prochaine AG

La date de la prochaine Assemblée Générale est fixée au 13 juin 2015.

Tous les éléments relatifs à l'AG (convocations, modifications éventuelles des statuts/règlement intérieur...) doivent être envoyés 15 jours avant. La date limite pour les envois est donc l'avant dernière semaine de mai.

Fin.

FOCUS sur les "votes mails" du CA entre le 22 mars 2015 et cette réunion de CA :
Pas de "vote mails" durant cette période.

Réunion Biches du net

21 avril 2015

- Les mentions en jaune concernent les engagements pris par les membres au cours de la réunion.
- Les mentions en rouge correspondent aux points à soumettre au CA ou au bureau

PRESENTS :

- 1- Anthony (référent)
- 2- Etienne (référent)
- 3- Vincent
- 4- Christophe
- 5- Jérémy M
- 6- Jérémy F
- 7- Muriel
- 8- Jason

ORDRE DU JOUR :

1. Départ d'Etienne en Asie du Sud-Est
2. Rapport trimestriel sur les propos homophobes

DISCUSSIONS

1. Rapport trimestriel sur les propos homophobes

Etienne a réalisé un rapport sur les propos homophobes. Il propose que le référent Biches rédige un tel rapport tous les 3 mois environ, afin de discuter en réunion des suites à donner et de faire remonter aux CA, bureau et RA les propos les plus graves.

Ce rapport et les préconisations correspondantes des Biches est joint au présent CR.

2. Départ d'Etienne en Asie du Sud-est

Etienne annonce qu'il partira très probablement vivre pour une durée indéterminée en Asie du Sud-est l'an prochain. Il indique donc aux Biches qu'il laissera sa place si un membre des Biches souhaite prendre la relève.

Etienne Deshoulières
26/04/2015

Rapport trimestriel sur les propos homophobes

Etienne Deshoulières

Paris, 21 avril 2014

1. Hétérophobie stop

Situation :

La page Facebook « Hétérophobie stop » (<https://www.facebook.com/Heterophobie>) a publié a deux reprises une photographie (ci-dessous) pour laquelle le journal Minute avait été condamné pour injure et appel à la haine homophobe (jugement ci-joint). Facebook a refusé de supprimer ces contenus que nous lui avons signalés, comme n'étant pas "contraire à nos standards de la communauté".



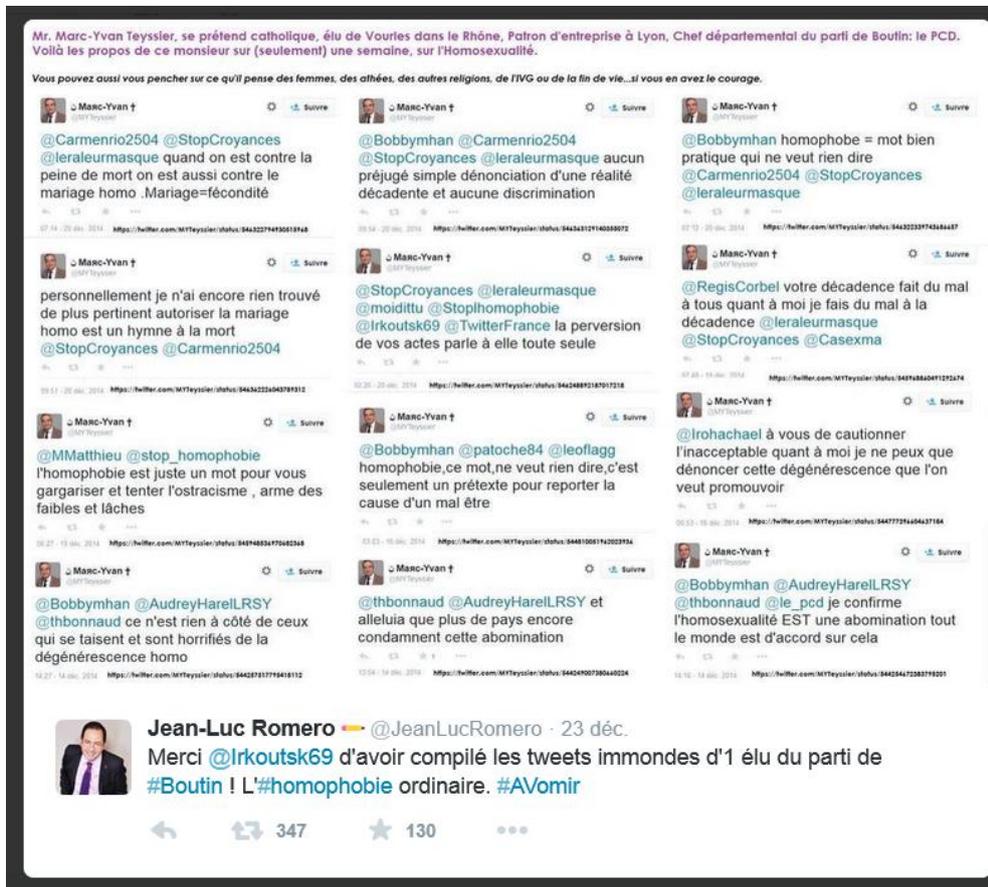
Préconisation des Biches :

Demander la suppression à notre contact chez Facebook

2. Marc-Yvan Teyssier

Situation :

Marc-Yvan Teyssier, du Parti Chrétien Démocrate, se répand depuis quelque temps en propos de haine contre les homosexuels sur Twitter :



Et tout récemment :





Préconisation des Biches :

Faire constater les propos

Agir en justice

3. Ian Brossat

Situation :

Ian Brossat, adjoint à la maire de Paris chargé du logement et de l'hébergement, a reçu le message suivant le 5 avril 2015 sur son profil Twitter :

« Tu te fais enfiler comme un clebs, tu te crois normal sale mysogine ? Pas de respect pour ces choses indiforme [sic.], non humaine, 2 cerveaux dans le calbard... Jlaisse pas le pouvoir aux chiens. Elu pd pouvoir danger. Le jour où jte plie ta seule gueule de petite trainée, c'est avec mes mains. »

Préconisation des Biches :

Pas de préconisation sur ce dossier

4. fdpdelamode.com

Situation :

Ce site <http://fdpdelamode.com/> se présente comme suit : "Une salve de haine gros calibre pour redresser ce pays de fiottes à coup de mornifles ! Un énorme coup de crosse dans les ratiches de ta liberté d'expression de tante". Les articles publiés utilisent le terme "pédé" environ toutes 3 phrases.

Cependant, d'après l'auteur du blog, le terme "pédé" ne renverrait pas à une orientation sexuelle : "Un pédé peut être hétéro comme homo, être pédé c'est une philosophie de vie. C'est refuser d'être un mec à l'ancienne, c'est se vautrer dans la mode comme une folle".

<http://fdpdelamode.com/post/39036299955/je-suis-homo-et-je-regardais-tous-les-dessins>

Préconisation des Biches :

Ne pas agir

5. Twitter

Situation :

De nombreux propos homophobes sont publiés sur Twitter sous couvert d'anonymat lors de la diffusion du documentaire « Homo, la haine » sur France 2 :

Dan4UnoMore @Dan4UnoMore 10 déc.

*Tout plaquer pour enfile un treillis et chasser le gay au gros calibre dans les rues du Marais.
#HomosLaHaine #Propaganda #StopParano*

Dr Ebolatelli @DrEbolatelli 10 déc.

#HomosLaHaine nik les gay bande de monstres

cocos 78 @louispierreGg 10 déc.

#HomosLaHaine Moi je valide les lesbiennes, après les gars vous pouvez crevez, c'est la même !!!

Palagasse @Palagasse 10 déc.

#HomosLaHaine Les homos doivent mourir, cordialement ps : mourrez bien, souffrez svp

Herr Batman @BatmanOfficiel 9 déc.

On devrait brûler toutes ces pédales qui ont rien de mieux à foutre que se prendre des tonneaux dans le fion #LaisseMoiRire #HomosLaHaine

Préconisation des Biches :

Signaler les 3 premiers à Twitter

Signaler le 4^{ème} et le 5^{ème} à Pharos et on suit la réaction de Pharos

6. Ass Hunter :

Situation :

Ass Hunter est un jeu en ligne, dont le but est de tuer des homosexuels se baladant nus dans les bois. En cas d'échec, le chasseur se fait sodomiser par un homosexuel. SOS homohobie avait agi dès 2009 contre ce jeu.

Le jeu est de nouveau disponible en ligne sur plusieurs sites web :

<http://www.andkon.com/arcade/adventureaction/asshunter/>

<http://www.flashgames247.com/play/1202.html>
<http://www.gamebroad.com/game/Watch-out-behind-you-hunter--6114.htm>
<http://www.6000jeux.com/jeux/prend-garde-a-tes-fesses-chasseur/>
<https://e-nautia.com/games/shooting/prendgardeatesfesseschasseur>
<http://www.flash-game.net/game/370/fesses-chasseurs.html>
<http://v190.com/game.php?id=29028>

Le jeu avait été rendu disponible sous forme d'appli Android. Il a très rapidement été retiré par Google :

http://www.lemonde.fr/pixels/breve/2014/11/25/google-retire-un-jeu-homophobe-de-sa-boutique_4529155_4408996.html

Préconisation des Biches :

Demander la suppression du jeu aux hébergeurs français

7. Clip vidéo : « On va casser du pédé »

Situation

Un clip vidéo extrêmement violent contre le gay a été publié sur YouTube début 2014. Ce clip a été retiré suite à une demande de SOS homophobie :

<https://www.youtube.com/watch?v=3xNnrAwxnpQ&feature=youtu.be>

Cette vidéo a été à nouveau postée sur YouTube, précédée d'un message de mise en garde, afin de pointer la violence de l'homophobie véhiculée par ce clip :

<https://www.youtube.com/watch?v=A-7TrB-jvCY>

Suite à cela, le 6 avril dernier, l'auteur du clip a posté la vidéo avec le message de mis en garde sur son compte Google + : <https://plus.google.com/116555487737517439875/posts> , accompagné d'un commentaire sur YouTube : « *merci pour la promo fdp de gay... ta justice je l'encule, en France on peut pas être condamné pour une chanson, j'ai reçu deux plaintes > classées sans suite Lévitique Si un homme couche avec un autre homme comme on couche avec une femme, ils se rendent tous les deux coupables d'une action monstrueuse et doivent être mis à mort. Ils sont seuls responsables de leur mort* ». Cet acte constitue une nouvelle publication qui fait à nouveau courir le délai de prescription d'un an.

Préconisation des Biches :

Signaler à YouTube et Google pour suppression

8. Front national

Situation :

Les candidats FN ont tenu de nombreux propos homophobes pendant la campagne pour les départementales 2015.

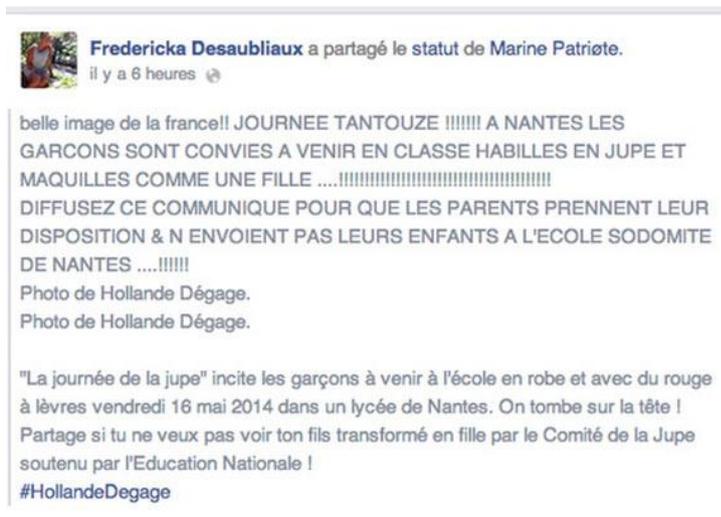
Antoine Ormain

Candidat FN à Angers



Fredericka Desaubliaux

Candidate FN en Côte-d'Or (21)



David François
Candidat FN dans l'Ardèche



Patricia Chalamet
Candidat FN dans l'Indre



Chantal Clamer
Candidate FN à Pamiers dans l'Ariège



Jean-Marc Buccafurri
Candidat FN en Seine-Saint-Denis



Préconisation des Biches

Plainte contre les élus dont les propos ne sont pas encore prescrits.

9. NRJ

Situation

Lors d'une émission de radio sur NRJ animée par Sébastien Cauet, un fils fait un faux coming out auprès de sa mère, qui tient alors une nuée de propos homophobes :

[http://www.nrj.fr/artistes-509/exclus-nrj-526/media/video/742653-une-mere-folle-enragee-apres-le-coming-out-de-son-fils.html?action_object_map=\[258467090944199\]&fb_action_ids=10152719258013839&fb_action_types=og.likes&fb_source=other_multiline&xstor=SEC-1465](http://www.nrj.fr/artistes-509/exclus-nrj-526/media/video/742653-une-mere-folle-enragee-apres-le-coming-out-de-son-fils.html?action_object_map=[258467090944199]&fb_action_ids=10152719258013839&fb_action_types=og.likes&fb_source=other_multiline&xstor=SEC-1465)

Préconisation des Biches

Prendre contact avec NRJ et le CSA pour signaler le dérapage dans l'émission

Réunion mensuelle de la commission lesbophobie

Jeudi 23 avril 2015

Présent-e-s : Bérengère, Christina, Déa, Florine, Gilles, Julie, Marina, Pierrette, Ramy, Sandrine, Sophie, Stéphanie, Tania, Véronique, Victoria, Virginie.

Excusé-e-s : Camille, Déborah, Gwenn, Juliette, Léa, Violette.

I - Point association

1) Nouveau fonctionnement pour l'envoi des CR et rappel du fonctionnement des votes à SOS

Dorénavant, les compte-rendus seront envoyés par Valérie tous les vendredi.

Le Bureau nous demande de rappeler que les différentes demandes adressées au Bureau ou au CA doivent être émises par les référent-e-s des commissions et délégations.

2) Retour sur la réunion de recrutement 31/03

La réunion de recrutement du mois de mars a bien marché avec plus de 20 nouvelles personnes dont 4 pour la com lesbo.

3) Assemblée Générale de SOS

L'AG du 21 mars a été l'occasion d'élire pour la première fois à SOS un CA paritaire (10 femmes, 11 hommes) ce qui est une très bonne nouvelle ! Notons cependant que ce n'est pas du tout le cas du Bureau de SOS qui ne compte qu'une femme. Plusieurs personnes de la com lesbo ont été élues ou réélues et nous les félicitons ! Juliette, Léa, Ludovic, Sophie, Tania, Virginie, Victoria.

La prochaine AG de SOS aura lieu le samedi 13 juin ! Vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date.

II - Point commission

1) Action PMA

- Intervention à l'émission radio Homomicrio "PMA: à quand la fin du blabla ?" le lundi 20 avril:

L'émission Homomicrio a consacré une émission à la PMA le 20 avril avec comme associations invitées l'Inter-LGBT, FièrEs, Enfants d'Arc-en-Ciel et SOS homophobie. Victoria y représentait SOS. Vous pouvez écouter le podcast ici: <http://www.homomicrio.net/wp/2015/04/22/homomicrio-10-32-speciale-pma-associations-lesbiennes-zones-erogenes/>

Notons que c'était la première fois que des thématiques sur la lesbophobie et les lesbiennes étaient abordées dans l'émission. A la suite de cette première, l'organisateur de l'émission, Brahim a proposé de faire une émission sur les lesbiennes tous les derniers lundi du mois. La prochaine, le lundi 25 mai, portera sur la visibilité des lesbiennes et SOS pourrait y être invitée pour parler de l'enquête sur la visibilité des lesbiennes et la lesbophobie. Nous attendons d'avoir confirmation/plus d'informations. En attendant nous prévoyons de lui envoyer un rapport de l'enquête.

- Appel du 27 avril: la PMA c'est pour quand ?

Victoria nous donne rendez-vous lundi vers 18h30/18h45 place de la Bourse, en face de l'AFP pour commencer l'action. Il faudrait venir avec nos tee-shirts SOS homophobie. Des nouvelles pancartes PMA seront confectionnées lundi après-midi au local (la com lesbo propose d'aider à la confection si besoin). Pour le moment au sein de l'assoc c'est surtout le GRI, la com lesbo et une partie de la com évé qui ont répondu présent-e-s. D'autres associations sont signataires de l'appel : l'inter-LGBT, FièrEs, HES, APGL, ADFH, Les enfants d'arc en ciel, Bi cause, OLF, HomoSFèRe etc. N'hésitez pas faire venir le plus de personnes possibles à ce rassemblement !

- Quelle suite pour les actions sur la PMA ?

Nous proposons qu'une fois l'action du 27 avril passée, le GRI et la com lesbo se rencontrent pour voir les suites à donner sur les actions PMA pour qu'on continue de demander son accès à toutes les femmes. Victoria nous tient au courant de leur prochaine date de réunion.

2) Projet sacs en tissu (et macramé ^^)

Réunion de brainstorming avec la com lesbo et la com com le jeudi 16 avril : 5 personnes y ont participé. A la suite de la réunion, l'équipe s'est arrêtée sur 3 visuels différents qui permettent de parler de l'ensemble des LGBT-phobies.

1er visuel: dessin enfantin d'un tronc d'arbre avec dessus un cœur et des prénoms masculins/féminins/neutre ;

2ème visuel: faire une phrase militante sous forme de rebus ;

3ème visuel: faire des paires de chaussures représentant les stéréotypes de genre, plus particulièrement le mélange des genres (le dessin serait fait en points qu'on doit relier).

Il faudra en choisir un sur les trois. Une fois le visuel finalisé, il sera plus simple de réfléchir à la place du logo sur le sac et à la phrase d'accompagnement. Le sac sera de couleur beige en taille A4. Quand le visuel sera finalisé, il sera présenté au CA pour vote. L'idée est d'en faire 100 dans un premier temps puis selon comment ça se vend, d'en faire plus du même visuels et/ou d'en faire avec les autres visuels. Virginie a donné le contact de quelqu'un qui pourra sérigraphier les sacs à un prix très compétitif. Le coût de production du sac serait de 1,25€ et il serait revendu par SOS à 5€. Sophie doit récrire à cette personne pour la relancer pour avoir le devis. A priori l'équipe prévoit que les sacs pourront être vendus à partir de septembre.

La prochaine réunion se tiendra au mois de juin.

Béregère n'a pas pu être présente mais elle nous informe qu'elle souhaite participer au projet.

3) Enquête lesbophobie

- Traduction de la plaquette des premiers résultats: la traduction anglaise a été mise en forme par Maëlle de la com IMS ! Elle va continuer le travail sur les autres traductions. Sauf pour la traduction allemande qui doit être finalisée par Stéphanie. Merci beaucoup à elle !!!! Nous allons donc essayer de diffuser ces traductions le plus possible. Un mail sera envoyé aux référent-e-s de commission et délégation au cas où certain-e-s seraient en contact avec des associations étrangères. Mais aussi au CA pour les personnes qui travaillent sur les thématiques internationales. A l'intérieur de la com lesbo plusieurs personnes ont des contacts avec des associations d'autres pays à qui elles pourraient transmettre les traductions

Béregère en Allemagne et en Colombie

Véronique en Italie

Victoria aux Etats-Unis et en Angleterre

Déa au Mexique

- Retour sur les présentations de l'enquête lesbo :

Au centre Hubertine Auclert le lundi 30 mars par Julie et Juliette. La présentation s'est faite à l'occasion d'une rencontre de l'observatoire ayant pour thématique "La lesbophobie, une violence faites aux femmes" avec comme invitées la CLF, le centre LGBT (Flora Bolter) et la com lesbo de SOS homophobie. Elles ont été comme d'habitude très bien accueillies par le centre. Juliette et Julie ont présenté l'enquête mais aussi les actions de SOS et de la com lesbo en particulier. Notons que dans les questions du public il y en a eu sur les violences lesbophobes vécu par les personnes racisées.

A la commission IMS le mardi 7 avril par Julie. Elle a présenté l'enquête en se concentrant plus particulièrement sur le milieu scolaire. Elle a été très bien accueillie et c'était de loin le public le plus sympathique devant lequel elle a présenté l'enquête.

Au printemps de Bagdam à Toulouse le samedi 11 avril par Stéphanie. Il y avait 30 à 40 personnes dans le public (non mixte). Elle a fait une présentation, de 45 minutes, un peu originale dans le sens où on lui a demandé de faire la présentation de façon "positive", ce qui été un exercice intéressant. La présentation s'est faite avec Natacha Chetoui (qui a préfacé l'enquête) qui a pu parler plus spécifiquement de l'espace publique. Pendant la présentation Natacha a parlé d'enquêtes déjà existantes sur la lesbophobie à l'étranger, Stéphanie doit lui re demander les références de ces enquêtes. Elles ont été très bien reçues par l'espace Bagdam, très chaleureux.

A la librairie Violette and Co le mercredi 15 avril par Stéphanie et Léa. En plus de la présentation de l'enquête lesbophobie, Léa a fait un bel historique de l'association. Il y a eu encore une fois des questions sur le croisement des violences lesbophobes avec la couleur de peau.

- Les présentations à venir:

Strasbourg le vendredi 12 juin par Julie. Suite au mail que nous avons envoyé aux références pour leur proposer de venir présenter l'enquête, un des seuls retours que nous avons eu fut de la délégation Alsace. Elle nous a proposé que quelqu'un vienne présenter l'enquête lesbo le vendredi 12 juin au soir et participe à leur marche des fiertés le samedi 13 juin. Julie ira.

A l'université d'été du PCF du 28 au 30 aout par Juliette. Le collectif Fièr-e-s et Révolutionnaire du PCF nous a contacté pour nous dire qu'il serait très intéressé que l'on vienne présenter l'enquête et parler de lesbophobie dans un atelier spécifiquement consacré à la lesbophobie, tout en précisant qu'aucune position politique ne devra être prise bien sûr. Juliette et Tania les ont rencontrées pour en savoir plus. La discussion fut très intéressante. Ce serait une très belle opportunité d'y présenter l'enquête (700 à 800 personnes fréquentent ces universités). Nous attendons l'accord du Bureau pour savoir si Juliette pourrait y aller. Tous les frais seraient pris en charge par le PCF.

Au 7ème congrès international des recherches féministes dans la francophonie à Montréal la dernière semaine d'aout par Tania. Nous avons été contactées par Line Chamberland de l'UQAM pour venir présenter notre enquête dans un atelier du colloque intitulé " Identités et luttes lesbiennes dans les espaces sociaux, médiatiques et politiques." Line Chamberland nous a informées que des demandes de financements étaient en cours pour les intervenant-e-s de l'étranger. Les réponses de ces demandes seront en juin. Si elle obtient les financements qui prendraient en charge tous les frais, Tania pourra y aller. Sans ça, le déplacement ne sera pas possible.

- Les autres pistes de présentations:

Nous avons contacté l'Institut Emilie du Châtelet pour leur proposer une présentation, mais n'avons pas eu de réponse.

Comme nous n'avons pas eu beaucoup de retours de la part des autres références de SOS nous allons essayer de les re contacter. Pour la com écoute et l'IFPA nous allons leur écrire un mail en particulier pour leur demander si elles souhaitent qu'on prévoit des présentations à la rentrée scolaire 2015 comme cela a déjà été fait les années passées. Tania va les contacter. Pour la com évé, Gilles pense qu'une présentation début juin pourrait se faire, il va en parler avec le reste de la commission. Mais s'ils sont trop pris, on verra pour la rentrée. Pour le GRI, Victoria va leur proposer qu'on vienne leur présenter l'enquête début mai. Pour les biches du net, Gilles va en parler pendant leur prochaine réunion qui sera mi-mai.

- **Les envois de l'enquête lesbo.** Nous continuons encore et toujours de l'envoyer aux personnes pouvant être intéressées, aussi bien association que politique. N'hésitez pas si vous avez des idées de personnes à qui l'envoyer ! Une IFPA va bientôt se faire au ministère des affaires sociales, Tania va contacter la référence IFPA pour lui proposer d'apporter des enquêtes lesbo. Autres pistes d'envoi: les balayeurs archiviste LGBT, la bibliothèque Marguerite Durand. Tania va s'occuper de ces prochains envois.

4) **Projet calendrier**

Christina et Déborah souhaitent que d'autres personnes s'investissent sur le projet pour pouvoir le faire avancer plus rapidement. Véronique et Ramy sont intéressées pour se joindre au groupe. Christina va envoyer un mail pour faire avancer la réflexion et proposer une réunion spécifiquement sur les phrases/citations possible à mettre dans le calendrier. L'idée serait de montrer une maquette du calendrier à la prochaine réunion de com. Bérengère connaît une photographe qui pourrait aider pour les photos du calendrier.

5) **Soirée miss SOS vendredi 29 mai**

Le groupe organisant cette soirée fut aperçu en pleine réunion brainstorming au bar ouf => l'organisation de la soirée est entre de bonnes mains !

La soirée miss SOS co-organisée par Florine, Véronique, Camille et Katia aura donc lieu le vendredi 29 mai au Bar Ouf (182 rue Saint Martin), elles sont en train de finaliser les préparatifs de la soirée. Véronique s'occupe de faire un flyer. Déborah et Christina sont déjà en train de préparer leurs candidatures pour devenir la miss la plus militante pour 2015 ! Avis aux autres candidates.

6) **Appel à projet UEEH 2015**

Les UEEH (Universités d'Eté Euro-méditerranéennes des Homosexualités) ont lancé un appel à projet pour sa version 2015. La thématique mis en avant cette année est la santé. Mais ce n'est pas encore raté. Nous allons voir si Léa et Stéphanie sont motivées pour proposer quelque chose sur la santé. Nous allons réfléchir si nous proposons quelque chose sur l'enquête lesbo.

7) **Centre Hubertine Auclert / Observatoire Régionale des Violences faites aux Femmes**

- **Comité d'orientation de l'Observatoire Régionale des Violences faites aux Femmes le vendredi 10 avril:** pour la deuxième année consécutive la com lesbo assiste à leur comité d'orientation. Cette fois c'est Julie qui s'y est rendue. Elle a participé au groupe de travail pour identifier les manques sur le territoire francilien et ce qui devait être fait. Il en est ressorti qu'il n'y a actuellement rien sur les violences conjugales entre lesbiennes. Julie nous dit qu'il faut absolument s'associer et suivre cette réflexion. Cette thématique va émerger dans les années à venir et ça permet de créer des liens entre associations aussi bien féministes qu'LGBT. Julie a pas mal échangé avec l'association Parole de

femmes. Elle note aussi qu'il semble que les lesbiennes vivaient des violences conjugales appellent avant tout les lignes d'écoutes féministes et non LGBT.

- **Proposition de devenir membre.** Au vu des liens réguliers que nous avons avec le centre Hubertine Auclert, Julie suggère que SOS devienne membre du centre HA. Des institutions, associations et organisations syndicales peuvent le devenir. Ainsi le centre LGBT Paris Ile de France, la CLF, les Dégommeuses le sont. L'intérêt d'être membre est que nous pouvons être force de proposition dans les projets et les préconisations du centre. La démarche pour le devenir semble un peu plus lourde que prévu. Il faut que le bureau de SOS valide la demande puis que le bureau du centre HA valide à son tour. **Julie s'occupe de cela.**

- **Causerie du Centre HA "Appel à projet régional sur les projets associatifs sur les violences faites aux femmes" le jeudi 30 avril de 9h à 11h au Centre HA.** Julie et Bérengère vont s'y rendre.

8) Projet de stage d'auto-défense féministes mensuel pour la rentrée 2015

A l'occasion de la sortie de l'enquête lesbo, nous avons organisé en mars dernier un [stage d'auto-défense féministe](#). L'après-midi fut un franc succès ! Nous avons eu beaucoup de retours positifs aussi bien sur la forme que sur le fond du cours assuré par Dal, professeur d'auto-défense féministe. Beaucoup de personnes nous ont aussi demandé quand nous allions refaire un tel cours. D'autres encore, qui n'avaient pas pu y assister, souhaitent savoir quand nous en referons pour qu'elles puissent participer. Suite à cela nous avons parlé avec la com lesbo et avec Dal d'un projet pour lancer au début de l'année scolaire 2015 des cours d'autodéfenses féministes mensuels au centre LGBT, organisés par SOS, assurés par Dal. Après avoir établi les différents détails de ce projet, nous en avons parlé avec Flora Bolter. Elle est très motivée par cette idée: ces cours manquent dans le programme du centre LGBT et ils sont de plus en plus demandés par les utilisatrices du centre. Elle va donc en parler à une réunion du centre pour essayer de mettre en place ce projet. Dès que nous avons un retour nous contacterons le Bureau de SOS pour proposer la mise en place d'une collaboration. Ça serait une visibilité énorme pour SOS auprès des femmes lesbiennes et bies et des trans et ça répondrait vraiment à une demande de plus en plus forte.

9) Soirée WET vendredi 24 avril

Juliette et Bérengère vont tenir un stand à la WET du 24/04

10) Marche des fiertés le samedi 27 juin

Le collectif FTN nous a contacté pour nous proposer de tenir un stand à la soirée pré marche qui aura lieu le vendredi 26 juin. Nous avons accepté !

Par ailleurs il faudrait se renseigner sur les soirées lesbiennes qui auront lieu le samedi soir. Tout cela arrive vite et l'an dernier il n'y avait personne de dispo pour tenir de stand. **Christina se renseigne sur ça.**

Pour le moment Tania est d'accord pour tenir le stand vendredi soir OU samedi soir avec une grosse préférence pour le tenir plutôt le vendredi soir. **Qui d'autre est motivé-e ?**

Pour la marche des fiertés en elle-même si la com lesbo veut proposer des slogans, il faudrait les communiquer à Véronique à la prochaine réunion de com. Nous avons déjà des slogans sur la lesbophobie et la PMA :

Si t'es pour l'égalité tape dans tes mains, si t'es pour l'égalité tape dans tes mains, si t'es pour l'égalité, si t'es pour l'égalité, si t'es pour l'égalité tape dans tes mains
si t'es pour la PMA...
si t'es contre la lesbophobie...
si t'es contre la biphobie...
si t'es contre la transphobie...

Et qu'est-ce que vous voulez ? L'égalité ! Et vous la voulez quand ? Maintenant!

Y'a pas d'égalité, sans la PMA!

La lesbophobie tue, égalité des droits!

La transphobie tue, égalité des droits!

La biphobie tue, égalité des droits!

=> Prochain commission lesbophobie le jeudi 28 mai de 20h à 22h au local de SOS homophobie !

SOS HOMOPHOBIE

Compte rendu

Conseil d'Administration du 5 mai 2015

Présentes : Michaël BOUVARD, Raphaël LEGOUIX, Ludovic LEMARIE, Christine LIENHART, Léa LOOTGIETER, Annabel MAESTRE (en visioconférence), Sophie MERIGUET, Laurent ORTUNIO (en visioconférence), Victoria PETITJEAN, Yohann ROSZEWITCH, Anthony ROUX, Christophe TUMBARELLO, Anna ZIELINSKA.

Excusées

: Alexandre ANTOLIN, PauleElise BOUDOU, Virginie COMBE, Tania LEJBOWICZ, Julien MAZZA, Lionel OKS, Juliette PONCEAU, David RAYNAUD.

Cette réunion du Conseil d'Administration est la 3^{ème} réunion du CA sous cette nouvelle mandature et fait suite à celle qui a eu lieu le 3 avril 2015. Le quorum est atteint avec 13 personnes présentes (dont 2 en vidéo conférence). 1. Présentation du projet de création d'un groupe International (Amaury invité au CA pour ce point)

Anna ZIELINSKA et Amaury MASSIN commencent la réunion du CA avec la présentation du groupe International envisagé. Un Powerpoint a été envoyé au CA en amont de la réunion.

Anna ZIELINSKA et Amaury MASSIN pensent que ce groupe serait un vrai plus à la fois pour les victimes de LGBTphobies, à l'international et pour SOS h, dans le monde internationalisé d'aujourd'hui. Anna ZIELINSKA, Amaury MASSIN ainsi que d'autres membres participent au projet. Ce groupe se porterait sur 3 axes principaux : 1) Constituer un réseau international de lutte contre l'homophobie ce qui pourrait faire bénéficier

SOS h du savoir faire d'autres organisations (savoir quels pays sont plus représentatifs, ce qui est fait pour diminuer les LGBTphobies, être reçu par le ministre des Affaires Etrangères, développer des contacts avec IDAHO et autres associations européennes/africaines/sud américaines, ILGA etc.). 2) Apporter un soutien politique et individuel au travers de ce nouveau réseau international (suivre les demandes présentées au Bureau et le soulager, répondre avec les acteurs des différents pays, soutenir des personnalités publiques engagées, comme en Russie, en vérifiant qu'il est opportun de les aider). 3) Coopérer avec des universitaires (comme Paris8 qui vient de créer un laboratoire d'étude sur le genre et la sexualité, ou des chercheuses comme Ilana Lowy et d'autres avec qui Anna ZIELINSKA a noué des liens). De nombreuses questions ont été soulevées par les membres du CA lors de cette présentation. Yohann ROSZEWITCH souligne l'importance de se coordonner avec le GRI, sur les actions politiques, afin que les deux groupes respectent leur travail mutuel. Ainsi qu'avec Amnesty International qui travaille sur des cas particuliers, au travers d'une Commission Orientation sexuelle et Identité de genre, et que SOS h a rencontré récemment. Léa LOOTGIETER questionne la plus value de ce groupe par rapporte à l'ILGA qui publie déjà une cartographie internationale. Raphaël LEGOUIX souligne l'existence d'un rapport de l'ILGA. Anna ZIELINSKA souligne l'importance avant tout de créer des liens au travers de ce nouveau groupe. Ludovic LEMARIE demande si la création de partenariats et un soutien aux étudiantes en Master ne serait pas trop chronophage. Léa LOOTGIETER trouve ça trop large comme axe, qui est une activité à part entière. Prendre contacts avec des associations à l'étranger et éventuellement rédiger des CP ensemble devraient d'abord être la priorité. Michael BOUVARD souligne qu'aujourd'hui sans groupe international, SOS h est déjà active à l'international en faisant déjà partie d'actions, répondant à des demandes ponctuelles à travers du Bureau et du CA. De plus, le contour est encore flou et représente une dispersion par rapport au travail de terrain qui est la plus value de SOS h. Laurent ORTUNIO demeure frileux quant à la création de ce groupe. En effet, il faisait parti de l'ancien groupe international, qui avait des liens avec l'Allemagne et la Pologne notamment, qui avait pris beaucoup de temps aux bénévoles de l'époque. L'appel à l'UE notamment avait monopolisé SOS h pendant deux années complètes. Laurent ORTUNIO pense donc qu'il est préférable de répondre à des demandes ponctuelles, plutôt que de rentrer dans des grandes structures comme ILGA qui nécessite énormément de logistiques pour faire parti à des conférences ou faire des demandes de subventions etc. La priorité devrait être des actions de terrain et non de lobbying. Léa LOOTGIETER et Ludovic LEMARIE rajoutent qu'il est vraiment indispensable de savoir quels sont les axes pour le groupe et les autres commissions, et d'éviter les malentendus. Anna ZIELINSKA répond que le groupe international ne peut qu'être tributaire de l'association, et vise à rester dans le périmètre des actions de celle-ci, en en pensant la dimension internationale. Yohann ROSZEWITCH et Anthony ROUX rappellent l'importance de se réformer et d'évoluer

avec le temps. De plus, certains bénévoles pourraient intégrer ce groupe alors qu'ils ne souhaitent pas participer à d'autres commissions. Pour Yohann ROSZEWITCH, c'est l'histoire de notre association que de s'ouvrir à de nouvelles activités, à de nouvelles revendications. Pour lui, c'est aussi notre rôle de nous exprimer sur les questions internationales, d'autant plus que plusieurs membres de l'association ont la volonté de s'y impliquer. De plus, le Président souligne l'importance du plaidoyer

politique au niveau européen, particulièrement dû au fait que le GRI se concentre essentiellement sur le plaidoyer politique en France. Il précise que le précédent Bureau avait voté la réadhesion de SOS h. à l'ILGA Europe. Christine LIENHART souligne qu'il est important de créer le groupe tout d'abord, et de construire la réalité petit à petit. Ludovic LEMARIE demande, en plus, si ils attendent une collaboration de la part du reste de l'association car les autres commissions ont des questions sur l'international ainsi que des besoins. Amaury MASSIN répond que oui, et que cela sera fait petit à petit, au fur et à mesure que le groupe sera créé. Yohann ROSZÉWITCH rappelle que les partenariats internationaux ont jusqu'à présent été un peu laissé pour compte (exemple, militants du Nigéria venus l'année dernière). Le Président rappelle le rendez vous du 16 mai, sur la thématique international, organisé par l'InterLGBT. Anthony ROUX souligne l'importance de la participation à ILGA Europe pour savoir ce qu'on peut faire à l'international, ainsi que d'avoir leur retour pour notre propre avancement et savoir ce qu'il se passe, être invités à des conférences etc. Anna ZIELINSKA et Amaury MASSIN présentent au CA les actions déjà engagées: . Création d'une liste d'établissements internationaux . Commencement d'une collaboration avec la revue Altermondos . Réponse à un appel lancé par des collègues italiens concernant un projet au Erasmus Plus, cherchant à créer des outils de lutte contre l'homophobie à l'étrangère == Anna souhaiterait être le lien entre ce groupe et la ligne écoute, IMS au sein de SOS h. Léa LOOTGIETER demande s'il y a une traduction du Rapport Annuel en anglais. Yohann ROSZÉWITCH répond que la synthèse est en train d'être traduite, et que ce sera le cas des résumés de chaque chapitre (et peut-être les CP, à terme). Le Président souligne que le RA 2011 avait déjà été traduit. Le groupe, avec Anna ZIELINSKA et Amaury MASSIN, s'accorde sur le fait que ceci est essentiel et que les traductions doivent être faites par des traducteurtrices professionnelles ou au moins des personnes dont l'anglais est la langue maternelle. Christine LIENHART fera donc partie du groupe. Ludovic LEMARIE demande que dans l'appel aux membres cela puisse être demandé sans que ce soit un facteur d'exclusion. Raphael LEGOUIX pense qu'il est indispensable de passer par un prestataire extérieur, et important de faire une demande de subventions. Anna ZIELINSKA déclare qu'ils vont demander des financements, notamment au niveau européen, pour éventuellement payer les traducteurtrices et évoque la possibilité de travailler avec le groupe Ressources Financières. Anna ZIELINSKA et Amaury MASSIN sont prêts à réduire le périmètre de l'action du groupe (enlever l'axe 3, pour l'instant). Les actions seront limitées par rapport au nombre de participantes au groupe, et que le contenu sera donc « à tiroir ». Yohann ROSZÉWITCH résume les points principaux en quoi devraient consister le groupe International, après discussion du CA : . Traductions vraiment importantes (notamment du RA et des CP) . Ainsi que la prise de contact avec d'autres associations . Répondre aux partenariats . Plaidoyer politique important européen et même ONU d'où l'importance d'être à ILGA Europe . En conclusion, Yohann souligne que SOS h a beaucoup évolué en 21 ans (relations institutionnelles, IMS, IFPA...) et qu'il est donc important de répondre à une évolution internationale aujourd'hui. Vote pour la constitution d'un groupe international: La constitution est acceptée à la MAJORITE (12 votes POUR/ 1 CONTRE). Anna ZIELINSKA et Amaury MASSIN confirmeront les axes et lanceront un appel aux membres. 2. Point actualités Nouvelle organisation sur la gestion des partenariats. a. Comptes Rendus Yohann ROSZÉWITCH rappelle au groupe qu'un CR du CA du 3 avril doit être corrigé cette semaine, qu'un CR du Bureau est en cours de finalisation et que le CR du Bureau du 29 avril est également en train d'être rédigé. a. Recueil des nouvelles Michael BOUVARD a répondu à la demande de Yohann ROSZÉWITCH de faire une synthèse des commentaires du CA et est en contact direct avec l'auteur. Léa LOOTGIETER soulève des questions par rapport à la 3ème nouvelle, dont la description va selon elle, à l'encontre de ce que com lesbo et SOS h essaient de faire passer comme message. Michael BOUVARD pense que le passage de la nouvelle n'est pas au coeur, et que la force de la nouvelle est avant tout sur le militantisme. Pour Annabelle MAESTRE, l'éditeur pense qu'il n'y a rien d'érotique, ce qui est un problème ! Yohann ROSZÉWITCH indique qu'il le lui a rappelé le 27 avril lors du rassemblement sur la PMA. Ludovic LEMARIE rappelle que l'éditeur est maintenant membre de SOS h et pourra en discuter plus facilement. Annabelle MAESTRE soulève la question que deux nouvelles parlent de religions. Toutefois, pour Michael BOUVARD, celle sur les mormons et le conflit entre la Foi et l'amour, fait bien partie du contexte culturel américain (donc pas un souci). Anthony ROUX pense qu'il est important d'éviter que l'on en fasse la promotion sur notre site de manière trop ostentatoire, pour ne pas que ça nous soit reproché par la suite (IMS). Yohann ROSZÉWITCH indique qu'on peut en faire la promotion sur nos réseaux sociaux, et même sur le site, ce dernier n'étant plus indiqué dans la fiche de contacts

laissée aux élèves en IMS. Il est décidé que l'on pourra en faire la publicité sur les réseaux sociaux, au minimum.

a. Demande de partenariats

Anthony ROUX rappelle que ces demandes sont noyées dans les mails plus importants. Il est décidé qu'Anthony ROUX fasse un deuxième tri, après celui d'Alexandre ANTOLIN, pour envoyer au Bureau et aux autres commissions, ce qui est « intéressant ». Le but étant d'écrire des mails de synthèse au Bureau avec tous les détails importants. Une demande de volontaires est faite au sein du CA afin d'aider Anthony dans ce tri.

a. Point sécurité: Des réfugiés étrangers viennent directement au local de SOS h pour se réfugier. Elles seraient envoyées par l'Ardhis. Toutefois, l'Ardhis a bien été reçue par l'Ecoute il y a quelques temps déjà et connaît donc les actions de SOS h. Valérie et Xavier ont été prévenues, pour des raisons de sécurité. Yohann ROSZÉWITCH va envoyer un mail aux coréférentes pour leur rappeler les consignes de sécurité.

a. Point projets: Yohann ROSZÉWITCH soulève le besoin de recadrer les règles concernant les projets validés, ou non, par le BUREAU et le CA, prenant l'exemple du projet envoyé par Julien MAZZA sur les petits papiers de la lesbophobie en collaboration avec l'association Caramelles, à Nice, prévu pour le 17 mai. Ce projet est déjà engagé, avec un budget conséquent (2000 euros de dépenses) et sans accord du BUREAU ou du CA. Est-ce que tous les projets doivent nécessairement passer par le BUREAU pour validation ? Le groupe se pose la question de quelles règles doivent être appliquées pour savoir si un projet doit être validé ou non par le BUREAU ou le CA. Léa LOOTGIETER pense que faire tout voter, même de simples flyers, deviendrait très lourd pour le BUREAU et le CA. Anthony ROUX pense qu'une information devrait être envoyée au BUREAU et au CA pour des projets tels qu'un stand à une soirée ou un flyer. Toutefois, pour le projet des petits papiers, comme pour des partenariats politiques, une validation est nécessaire. Yohann ROSZÉWITCH rappelle l'importance d'être prudent et que le logo de l'association ne soit pas accolé à tout événement dans toute la France. Ludovic LEMARIE souligne l'importance de respecter l'initiative des gens tout en établissant un

cadre. Par ailleurs, est-ce que les recettes doivent être acquises (ou du moins pour une subvention avec attestation) plutôt que simplement « prévues » ? Même si des recettes déjà acquises seraient mieux, Laurent ORTUNIO souligne que cela n'est pas toujours possible (comme pour la subvention du Rapport Annuel, par Pierre Bergé). Michael BOUVARD rappelle l'importance que tout projet soit établi avec une fiche projet remplie, en amont, et que cela soit rappelé aux référentes et Déléguées (certains projets ont été établis sans aucun filtre). Léa LOOTGIETER questionne le besoin de faire un différentiel recettes/dépenses plutôt que de réfléchir sur les devis directement, et donc sur le projet en lui-même. Raphaël LEGOUIX questionne le besoin de voter sur le projet des petits papiers car le différentiel est très réduit. Il est décidé que le guide financier sera remis à jour afin que les règles soient établies plus précisément qu'actuellement et ce aussi afin d'alléger le BUREAU et de donner un meilleur cadre aux référentes et Déléguées (avec comme seule règle aujourd'hui, « inférieur à 300 euros »). Dans ce cadre, Christophe TUMBARELLO engage une discussion également sur la vérification des dépenses de projet avec le Trésorier, l'avancement de notes de frais, la remise à jour des frais kilométriques, les délais d'achat de billets de train et la date limite d'envoi de notes de frais. Laurent ORTUNIO rappelle l'importance que les notes de frais soient reçues régulièrement pour le suivi financier de l'association, et qu'en vue d'une note envoyée plus d'un an après par une membre (de 472 euros), une règle d'un an (plutôt que de deux mois) soit établie afin d'assurer une certaine flexibilité pour les bénévoles. Christophe TUMBARELLO doit renvoyer un mail de rappel aux référentes ainsi qu'aux déléguées sur l'importance du guide financier, et que tous les membres doivent le lire. Il est décidé que le projet des petits papiers doit être envoyé au CA pour validation. Yohann ROSZÉWITCH propose un agenda pour l'Assemblée Générale du 13 juin:

Présentation du Rapport sur l'homophobie 2015
Présentation du Rapport Financier (qui doit être terminé pour la fin mai).
Présentation du Guide financier Temps d'échange sur le séminaire prospectif et lancer un brainstorming de préparation
Actualités : Création du Groupe International, Création du Groupe Subventions
3. Point trésorerie : point sur le groupe ressources financières, point sur les subventions (MEN, FDVA, MDDF, P. Bergé)

Concernant le soutien financier de Pierre Bergé pour les Rapports Annuels de 2014 et 2015, Yohann ROSZÉWITCH les a relancé et a été assuré qu'il n'y avait aucune inquiétude à avoir concernant le versement de la subvention. Il semble y avoir un certain blocage dans le processus mais la subvention viendra. Yohann ROSZÉWITCH continue de tenir le CA au courant. Concernant le Prix Pierre Guénin, Yohann ROSZÉWITCH remarque qu'il y a eu quelques petits soucis depuis plusieurs années (soutien du Refuge sans accord de SOS h, par exemple ; nécessité de véto sur le Nid cette année) et qu'il est important que SOS h ait une réflexion sur ce Prix, qui est avant tout organisé par SOS h, et non par Pierre Guénin.

Cette année, le prix a bien été organisé pour le 19 mai, et un grand nombre de participantes

ont déjà confirmé leur présence y compris un représentant du cabinet du ministère de l'Education, Erwann Binet, la Sénatrice Michelle Meunier, beaucoup de représentantes de la mairie de Paris, de la mairie du 3^{ème}, Têtu, Yagg, le Secrétaire Général de France 2, et Orange. Cette organisation a bien été prise en charge par la Com Evénementiel et le budget sera envoyé pour vote prochainement. De plus, Yohann ROSZÉWITCH a été informé que SOS h recevrait 60 000 euros sur le testament de Pierre Guénin. Yohann ROSZÉWITCH soulève la question du Ministère du Droit des Femmes, avec le fait que SOS h n'a pas reçu de subvention l'année dernière (contre 40 000 euros en 2013) et que nous ne recevons aucune réponse de demande d'audience. De plus, Yohann ROSZÉWITCH informe le groupe d'une rencontre avec le cabinet de la Ministre de la Santé, Mme Touraine, et du bon avancement politique et législatif sur la levée de l'interdiction du don du sang pour les gays et hommes bisexuels. Raphaël LEGOUIX informe le groupe de l'avancement des demandes de subventions, avec la demande de la FDVA qui est en cours de finalisation (le bilan financier devra être envoyé plus tard, ainsi qu'au ministère de l'Education) et celle pour les IMS dans le Département des Bouches du Rhône, qui doit être envoyé par Annabelle et Victoria avant le 15 mai. Raphaël LEGOUIX soulève la question de la délégation du compte bancaire à un membre du CA. Victoria PETITJEAN rappelle que Juliette PONCEAU était déléguée l'année dernière et pourrait l'être à nouveau cette année. Raphaël LEGOUIX va lui demander.

4. Point secrétariat : horaires de Xavier et Valérie, discussion concernant le local Christine LIENHART présente au groupe la demande de changement d'horaire par Xavier. Xavier souhaiterait décaler ses horaires pour qu'il y ait toujours quelqu'un au local et que lui et Valérie travaillent tous les deux 4 jours (Xavier du lundi au jeudi de 14h00 à 19h30; Valérie le vendredi jusqu'à 19h30 et un autre soir ; elle est assez flexible sur sa journée de congé). Cette configuration convient bien à Valérie et Xavier. De plus, Valérie pourra augmenter son travail de 2 heures par semaine si nécessaire. Christine LIENHART rappelle que le contrat de Xavier doit être renouvelé ce mois ci, sur les mêmes conditions, avec seulement le changement d'horaire discuté (un vote au CA sur le renouvellement n'est pas nécessaire donc). Christine LIENHART doit contacter la personne à Pôle Emploi qui l'a suivis. Une complémentaire santé devrait être prise en charge par SOS h obligatoirement à partir de janvier 2016. Vote sur les nouveaux horaires de Xavier: Pas d'objection par le CA pour ces changements. SOS h est également à la recherche d'un nouveau local, avec une possibilité d'avoir deux salles sous le même toit. Yohann ROSZÉWITCH a commencé à demander à différents contacts au niveau de la Mairie de Paris. 5. Représentation au CA du Centre LGBT Paris IDF Michael BOUVARD présente au groupe le CA du Centre LGBT Paris IDF dans le cadre de son départ du CA de CLGBT Paris IDF l'année prochaine (mars 2016) et donc du besoin d'une bénévoles au sein de SOS h pour le remplacer. Michael BOUVARD rappelle que SOS h est née à la maison de l'homosexualité/CLGBT Paris IDF. Il est donc important de faire parti du CA. En termes de charge de travail, ce poste représente 5 CA par an en moyenne, durant autant de temps que ceux de SOS h, avec quelques votes par mail, et un relationnel qui se passe très bien. Michael BOUVARD ira à la soirée d'accueil des nouvelles associations le 11 juin. Il y a donc besoin d'une remplaçante pour Michael BOUVARD à partir de septembre/novembre 2015, et qui compte se représenter au CA de SOS h l'année prochaine. Michael BOUVARD va envoyer un mail au CA et un point sera à refaire au prochain CA. 6. Points prévus mais non abordés Point régions : point sur les délégations sans activités, point sur le 17 mai et les marches Discussion autour du matériel de l'association (drapeaux, banderoles, kakémono, affiches, flyers) Discussion autour de la gestion des réseaux sociaux (communication de l'association, interpellations, signalements) 7. FOCUS sur les "votes par mails" du CA entre le 4 avril 2015 et cette réunion de CA : 11 avril : M arche des Fiertés de Paris Validation budget pour la location du camion (312,70 euros) : POUR = 19 14 avril : C A72 Dossier soutien (meurtre à SaintLazare) Intervention de l'association à l'instruction : SOS homophobie se constitue partie civile ? POUR = 19 Lionel OKS, avocat de SOS homophobie, dans le seul cadre de l'instruction, et à titre gratuit ? POUR = 18 BLANC = 1 15 avril : T eeshirts ("PMA c'est pour quand") action PMA du 27 avril (100 pour 445 euros HT ou 30 pour 283,50 euros HT + frais techniques de 45 euros HT) : POUR = 10 (dont 5 pour une quantité de 30 teeshirts) CONTRE = 11 17 avril : CA72 Vote budget formation IFPA 25 et 26 avril à Paris (430 euros max) : POUR = 21 20 avril : C A72 Budget pour l'impression de la prochaine lettre trimestrielle (564 euros TTC) : POUR = 12 30 avril : CA48 Vote constitution partie civile (dossier soutien S2015/001) : POUR = 19 3 mai : CA72 Vote "fiche contacts utiles" IMS : POUR = 16 (avec quelques modifications) CONTRE = 1

Compte-rendu Conseil d'Administration du 5 mai 2015

Présent-e-s : *Michaël BOUVARD, Raphaël LEGOUIX, Ludovic LEMARIE, Christine LIENHART, Léa LOOTGIETER, Annabel MAESTRE (en visioconférence), Sophie MERIGUET, Laurent ORTUNIO (en visioconférence), Victoria PETITJEAN, Yohann ROSZEWITCH, Anthony ROUX, Christophe TUMBARELLO, Anna ZIELINSKA.*

Excusé-e-s : *Alexandre ANTOLIN, Paule-Elise BOUDOU, Virginie COMBE, Tania LEJBOWICZ, Julien MAZZA, Lionel OKS, Juliette PONCEAU, David RAYNAUD.*

Cette réunion du Conseil d'Administration est la 3^{ème} réunion du CA sous cette nouvelle mandature et fait suite à celle qui a eu lieu le 3 avril 2015.

Le quorum est atteint avec 13 personnes présentes (dont 2 en vidéo conférence).

1. Présentation du projet de création d'un groupe International (Amaury invité au CA pour ce point)

Anna ZIELINSKA et Amaury MASSIN commencent la réunion du CA avec la présentation du groupe International envisagé. Un Powerpoint a été envoyé au CA en amont de la réunion.

Anna ZIELINSKA et Amaury MASSIN pensent que ce groupe serait un vrai plus à la fois pour les victimes de LGBTphobies, à l'international et pour SOS h, dans le monde internationalisé d'aujourd'hui. Anna ZIELINSKA, Amaury MASSIN ainsi que d'autres membres participent au projet. Ce groupe se porterait sur 3 axes principaux :

- 1) Constituer un réseau international de lutte contre l'homophobie ce qui pourrait faire bénéficier SOS h du savoir faire d'autres organisations (savoir quels pays sont plus représentatifs, ce qui est fait pour diminuer les LGBTphobies, être reçu par le ministre des Affaires Etrangères, développer des contacts avec IDAHO et autres associations européennes/africaines/sud américaines, ILGA etc.).
- 2) Apporter un soutien politique et individuel au travers de ce nouveau réseau international (suivre les demandes présentées au Bureau et le soulager, répondre avec les acteurs des différents pays, soutenir des personnalités publiques engagées, comme en Russie, en vérifiant qu'il est opportun de les aider).
- 3) Coopérer avec des universitaires (comme Paris-8 qui vient de créer un laboratoire d'étude sur le genre et la sexualité, ou des chercheurs-euses comme Ilana Lowy et d'autres avec qui Anna ZIELINSKA a noué des liens).

De nombreuses questions ont été soulevées par les membres du CA lors de cette présentation.

Yohann ROSZEWITCH souligne l'importance de se coordonner avec le GRI, sur les actions politiques, afin que les deux groupes respectent leur travail mutuel. Ainsi qu'avec Amnesty

International qui travaille sur des cas particuliers, au travers d'une Commission Orientation sexuelle et Identité de genre, et que SOS h a rencontré récemment.

Léa LOOTGIETER questionne la plus value de ce groupe par rapporte à l'ILGA qui publie déjà une cartographie internationale. Raphaël LEGOUIX souligne l'existence d'un rapport de l'ILGA. Anna ZIELINSKA souligne l'importance avant tout de créer des liens au travers de ce nouveau groupe.

Ludovic LEMARIE demande si la création de partenariats et un soutien aux étudiant-e-s en Master ne serait pas trop chronophage. Léa LOOTGIETER trouve ça trop large comme axe, qui est une activité à part entière. Prendre contacts avec des associations à l'étranger et éventuellement rédiger des CP ensemble devraient d'abord être la priorité. Michael BOUVARD souligne qu'aujourd'hui sans groupe international, SOS h est déjà active à l'international en faisant déjà partie d'actions, répondant à des demandes ponctuelles à travers du Bureau et du CA. De plus, le contour est encore flou et représente une dispersion par rapport au travail de terrain qui est la plus value de SOS h. Laurent ORTUNIO demeure frileux quant à la création de ce groupe. En effet, il faisait parti de l'ancien groupe international, qui avait des liens avec l'Allemagne et la Pologne notamment, qui avait pris beaucoup de temps aux bénévoles de l'époque. L'appel à l'UE notamment avait monopolisé SOS h pendant deux années complètes. Laurent ORTUNIO pense donc qu'il est préférable de répondre à des demandes ponctuelles, plutôt que de rentrer dans des grandes structures comme ILGA qui nécessite énormément de logistiques pour faire parti à des conférences ou faire des demandes de subventions etc. La priorité devrait être des actions de terrain et non de lobbying. Léa LOOTGIETER et Ludovic LEMARIE rajoutent qu'il est vraiment indispensable de savoir quels sont les axes pour le groupe et les autres commissions, et d'éviter les malentendus. Anna ZIELINSKA répond que le groupe international ne peut qu'être tributaire de l'association, et vise à rester dans le périmètre des actions de celle-ci, en en pensant la dimension internationale.

Yohann ROSZÉWITCH et Anthony ROUX rappellent l'importance de se réformer et d'évoluer avec le temps. De plus, certains bénévoles pourraient intégrer ce groupe alors qu'ils ne souhaitent pas participer à d'autres commissions. Pour Yohann ROSZÉWITCH, c'est l'histoire de notre association que de s'ouvrir à de nouvelles activités, à de nouvelles revendications. Pour lui, c'est aussi notre rôle de nous exprimer sur les questions internationales, d'autant plus que plusieurs membres de l'association ont la volonté de s'y impliquer. De plus, le Président souligne l'importance du plaidoyer politique au niveau européen, particulièrement dû au fait que le GRI se concentre essentiellement sur le plaidoyer politique en France. Il précise que le précédent Bureau avait voté la réadhésion de SOS h. à l'ILGA Europe. Christine LIENHART souligne qu'il est important de créer le groupe tout d'abord, et de construire la réalité petit à petit.

Ludovic LEMARIE demande, en plus, si ils attendent une collaboration de la part du reste de l'association car les autres commissions ont des questions sur l'international ainsi que des besoins. Amaury MASSIN répond que oui, et que cela sera fait petit à petit, au fur et à mesure que le groupe sera créé.

Yohann ROSZÉWITCH rappelle que les partenariats internationaux ont jusqu'à présent été un peu laissé pour compte (exemple, militants du Nigéria venus l'année dernière). Le Président rappelle le rendez-vous du 16 mai, sur la thématique international, organisé par l'Inter-LGBT. Anthony ROUX souligne l'importance de la participation à ILGA Europe pour savoir ce qu'on peut faire à l'international, ainsi que d'avoir leur retour pour notre propre avancement et savoir ce qu'il se passe, être invités à des conférences etc.

Anna ZIELINSKA et Amaury MASSIN présentent au CA les actions déjà engagées:

- Création d'une liste d'établissements internationaux
- Commencement d'une collaboration avec la revue Altermondes
- Réponse à un appel lancé par des collègues italiens concernant un projet au Erasmus Plus, cherchant à créer des outils de lutte contre l'homophobie à l'européenne == Anna souhaiterait être le lien entre ce groupe et la ligne écoute, IMS au sein de SOS h.

Léa LOOTGIETER demande s'il y a une traduction du Rapport Annuel en anglais. Yohann ROSZÉWITCH répond que la synthèse est en train d'être traduite, et que ce sera le cas des résumés de chaque chapitre (et peut-être les CP, à terme). Le Président souligne que le RA 2011 avait déjà été traduit. Le groupe, avec Anna ZIELINSKA et Amaury MASSIN, s'accorde sur le fait que ceci est essentiel et que les traductions doivent être faites par des traducteurs-trices professionnel-le-s ou au moins des personnes dont l'anglais est la langue maternelle. Christine LIENHART fera donc partie du groupe. Ludovic LEMARIE demande que dans l'appel aux membres cela puisse être demandé sans que ce soit un facteur d'exclusion. Raphael LEGOUIX pense qu'il est indispensable de passer par un prestataire extérieur, et important de faire une demande de subventions. Anna ZIELINSKA déclare qu'ils vont demander des financements, notamment au niveau européen, pour éventuellement payer les traducteurs-trices et évoque la possibilité de travailler avec le groupe Ressources Financières.

Anna ZIELINSKA et Amaury MASSIN sont prêts à réduire le périmètre de l'action du groupe (enlever l'axe 3, pour l'instant). Les actions seront limitées par rapport au nombre de participant-e-s au groupe, et que le contenu sera donc « à tiroir ». Yohann ROSZÉWITCH résume les points principaux en quoi devraient consister le groupe International, après discussion du CA :

- Traductions vraiment importantes (notamment du RA et des CP)
- Ainsi que la prise de contact avec d'autres associations
- Répondre aux partenariats
- Plaidoyer politique important européen et même ONU d'où l'importance d'être à ILGA Europe
- En conclusion, Yohann souligne que SOS h a beaucoup évolué en 21 ans (relations institutionnelles, IMS, IFPA...) et qu'il est donc important de répondre à une évolution internationale aujourd'hui.

Vote pour la constitution d'un groupe international:

La constitution est acceptée à la MAJORITE (12 votes POUR/ 1 CONTRE).

Anna ZIELINSKA et Amaury MASSIN confirmeront les axes et lanceront un appel aux membres.

2. Point actualités - Nouvelle organisation sur la gestion des partenariats.

a. **Comptes-Rendus**

Yohann ROSZÉWITCH rappelle au groupe qu'un CR du CA du 3 avril doit être corrigé cette semaine, qu'un CR du Bureau est en cours de finalisation et que le CR du Bureau du 29 avril est également en train d'être rédigé.

a. **Recueil des nouvelles**

Michael BOUVARD a répondu à la demande de Yohann ROSZÉWITCH de faire une synthèse des commentaires du CA et est en contact direct avec l'auteur.

Léa LOOTGIETER soulève des questions par rapport à la 3^{ème} nouvelle, dont la description va selon elle, à l'encontre de ce que com lesbo et SOS h essaient de faire passer comme message. Michael BOUVARD pense que le passage de la nouvelle n'est pas au cœur, et que la force de la nouvelle est avant tout sur le militantisme. Pour Annabelle MAESTRE, l'éditeur pense qu'il n'y a rien d'érotique, ce qui est un problème ! Yohann ROSZÉWITCH indique qu'il le lui a rappelé le 27 avril lors du rassemblement sur la PMA. Ludovic LEMARIE rappelle que l'éditeur est maintenant membre de SOS h et pourra en discuter plus facilement.

Annabelle MAESTRE soulève la question que deux nouvelles parlent de religions. Toutefois, pour Michael BOUVARD, celle sur les mormons et le conflit entre la Foi et l'amour, fait bien partie du contexte culturel américain (donc pas un souci).

Anthony ROUX pense qu'il est important d'éviter que l'on en fasse la promotion sur notre site de manière trop ostentatoire, pour ne pas que ça nous soit reproché par la suite (IMS). Yohann ROSZÉWITCH indique qu'on peut en faire la promotion sur nos réseaux sociaux, et même sur le site, ce dernier n'étant plus indiqué dans la fiche de contacts laissée aux élèves en IMS.

Il est décidé que l'on pourra en faire la publicité sur les réseaux sociaux, au minimum.

a. **Demande de partenariats**

Anthony ROUX rappelle que ces demandes sont noyées dans les mails plus importants. Il est décidé qu'Anthony ROUX fasse un deuxième tri, après celui d'Alexandre ANTOLIN, pour envoyer au Bureau et aux autres commissions, ce qui est « intéressant ». Le but étant d'écrire des mails de synthèse au Bureau avec tous les détails importants.

Une demande de volontaires est faite au sein du CA afin d'aider Anthony dans ce tri.

a. **Point sécurité:**

Des réfugiés étrangers viennent directement au local de SOS h pour se réfugier. Ils-elles seraient envoyé-e-s par l'Ardhis. Toutefois, l'Ardhis a bien été reçue par l'Ecoute il y a quelques temps déjà et connaît donc les actions de SOS h. Valérie et Xavier ont été prévenu-e-s, pour des raisons de sécurité. Yohann ROSZÉWITCH va envoyer un mail aux co-référent-e-s pour leur rappeler les consignes de sécurité.

a. **Point projets:**

Yohann ROSZÉWITCH soulève le besoin de recadrer les règles concernant les projets validés, ou non, par le BUREAU et le CA, prenant l'exemple du projet envoyé par Julien MAZZA sur les petits papiers de la lesbophobie en collaboration avec l'association Caramelles, à Nice, prévu pour le 17 mai. Ce projet est déjà engagé, avec un budget conséquent (2000 euros de dépenses) et sans accord du BUREAU ou du CA.

Est-ce que tous les projets doivent nécessairement passer par le BUREAU pour validation ? Le groupe se pose la question de quelles règles doivent être appliquées pour savoir si un projet doit être validé ou non par le BUREAU ou le CA. Léa LOOTGIETER pense que faire tout voter, même de simples flyers, deviendrait très lourd pour le BUREAU et le CA. Anthony ROUX pense qu'une information devrait être envoyée au BUREAU et au CA pour des projets tels qu'un stand à une soirée ou un flyer. Toutefois, pour le projet des petits papiers, comme pour des partenariats politiques, une validation est nécessaire. Yohann ROSZÉWITCH rappelle l'importance d'être prudent et que le logo de l'association ne soit pas accolé à tout événement dans toute la France. Ludovic LEMARIE souligne l'importance de respecter l'initiative des gens tout en établissant un cadre.

Par ailleurs, est-ce que les recettes doivent être acquises (ou du moins pour une subvention avec attestation) plutôt que simplement « prévues » ? Même si des recettes déjà acquises seraient mieux, Laurent ORTUNIO souligne que cela n'est pas toujours possible (comme pour la subvention du Rapport Annuel, par Pierre Bergé). Michael BOUVARD rappelle l'importance que tout projet soit établi avec une fiche projet remplie, en amont, et que cela soit rappelé aux référent-e-s et Délégué-e-s (certains projets ont été établis sans aucun filtre). Léa LOOTGIETER questionne le besoin de faire un différentiel recettes/dépenses plutôt que de réfléchir sur les devis directement, et donc sur le projet en lui-même. Raphaël LEGOUIX questionne le besoin de voter sur le projet des petits papiers car le différentiel est très réduit.

Il est décidé que le guide financier sera remis à jour afin que les règles soient établies plus précisément qu'actuellement et ce aussi afin d'alléger le BUREAU et de donner un meilleur cadre aux référent-e-s et Délégué-e-s (avec comme seule règle aujourd'hui, « inférieur ou supérieur à 300 euros »). Dans ce cadre, Christophe TUMBARELLO engage une discussion également sur la vérification des dépenses de projet avec le Trésorier, l'avancement de notes de frais, la remise à jour des frais kilométriques, les délais d'achat de billets de train et la date limite d'envoi de notes de frais. Laurent ORTUNIO rappelle l'importance que les notes de frais soient reçues régulièrement pour le suivi financier de l'association, et qu'en vue d'une note envoyée

plus d'un an après par une membre (de 472 euros), une règle d'un an (plutôt que de deux mois) soit établie afin d'assurer une certaine flexibilité pour les bénévoles.

Christophe TUMBARELLO doit renvoyer un mail de rappel aux référent-e-s ainsi qu'aux délégué-e-s sur l'importance du guide financier, et que tous les membres doivent le lire.

Il est décidé que le projet des petits papiers doit être envoyé au CA pour validation.

Yohann ROSZÉWITCH propose un agenda pour l'Assemblée Générale du 13 juin:

- **Présentation du Rapport sur l'homophobie 2015**
- **Présentation du Rapport Financier (qui doit être terminé pour la fin mai).**
- **Présentation du Guide financier**
- **Temps d'échange sur le séminaire prospectif et lancer un brainstorming de préparation**
- **Actualités : Création du Groupe International, Création du Groupe Subventions**

3. Point trésorerie : point sur le groupe ressources financières, point sur les subventions (MEN, FDVA, MDDF, P. Bergé)

Concernant le soutien financier de Pierre Bergé pour les Rapports Annuels de 2014 et 2015, Yohann ROSZÉWITCH les a relancé et a été assuré qu'il n'y avait aucune inquiétude à avoir concernant le versement de la subvention. Il semble y avoir un certain blocage dans le processus mais la subvention viendra. Yohann ROSZÉWITCH continue de tenir le CA au courant.

Concernant le Prix Pierre Guénin, Yohann ROSZÉWITCH remarque qu'il y a eu quelques petits soucis depuis plusieurs années (soutien du Refuge sans accord de SOS h, par exemple ; nécessité de véto sur le Nid cette année) et qu'il est important que SOS h ait une réflexion sur ce Prix, qui est avant tout organisé par SOS h, et non par Pierre Guénin.

Cette année, le prix a bien été organisé pour le 19 mai, et un grand nombre de participant-e-s ont déjà confirmé leur présence y compris un représentant du cabinet du ministère de l'Education, Erwann Binet, la Sénatrice Michelle Meunier, beaucoup de représentant-e-s de la mairie de Paris, de la mairie du 3^{ème}, Têtu, Yagg, le Secrétaire Général de France 2, et Orange. Cette organisation a bien été prise en charge par la Com Événementiel et le budget sera envoyé pour vote prochainement. De plus, Yohann ROSZÉWITCH a été informé que SOS h recevrait 60 000 euros sur le testament de Pierre Guénin.

Yohann ROSZÉWITCH soulève la question du Ministère du Droit des Femmes, avec le fait que SOS h n'a pas reçu de subvention l'année dernière (contre 40 000 euros en 2013) et que nous ne recevons aucune réponse de demande d'audience. De plus, Yohann ROSZÉWITCH informe le groupe d'une rencontre avec le cabinet de la Ministre de la Santé, Mme Touraine, et du bon avancement politique et législatif sur la levée de l'interdiction du don du sang pour les gays et hommes bisexuels.

Raphael LEGOUIX informe le groupe de l'avancement des demandes de subventions, avec la demande de la FDVA qui est en cours de finalisation (le bilan financier devra être envoyé plus

tard, ainsi qu'au ministère de l'Education) et celle pour les IMS dans le Département des Bouches du Rhône, qui doit être envoyé par Annabelle et Victoria avant le 15 mai. Raphaël LEGOUIX soulève la question de la délégation du compte bancaire à un membre du CA. Victoria PETITJEAN rappelle que Juliette PONCEAU était déléguée l'année dernière et pourrait l'être à nouveau cette année. Raphaël LEGOUIX va lui demander.

4. Point secrétariat : horaires de Xavier et Valérie, discussion concernant le local

Christine LIENHART présente au groupe la demande de changement d'horaire par Xavier. Xavier souhaiterait décaler ses horaires pour qu'il y ait toujours quelqu'un au local et que lui et Valérie travaillent tous les deux 4 jours (Xavier du lundi au jeudi de 14h00 à 19h30; Valérie le vendredi jusqu'à 19h30 et un autre soir ; elle est assez flexible sur sa journée de congé). Cette configuration convient bien à Valérie et Xavier. De plus, Valérie pourra augmenter son travail de 2 heures par semaine si nécessaire.

Christine LIENHART rappelle que le contrat de Xavier doit être renouvelé ce mois-ci, sur les mêmes conditions, avec seulement le changement d'horaire discuté (un vote au CA sur le renouvellement n'est pas nécessaire donc). Christine LIENHART doit contacter la personne à Pôle Emploi qui l'a suivis. Une complémentaire santé devrait être prise en charge par SOS h obligatoirement à partir de janvier 2016.

Vote sur les nouveaux horaires de Xavier:

Pas d'objection par le CA pour ces changements.

SOS h est également à la recherche d'un nouveau local, avec une possibilité d'avoir deux salles sous le même toit. Yohann ROSZÉWITCH a commencé à demander à différents contacts au niveau de la Mairie de Paris.

5. Représentation au CA du Centre LGBT Paris IDF

Michael BOUVARD présente au groupe le CA du Centre LGBT Paris IDF dans le cadre de son départ du CA de CLGBT Paris IDF l'année prochaine (mars 2016) et donc du besoin d'un-e bénévole au sein de SOS h pour le remplacer. Michael BOUVARD rappelle que SOS h est née à la maison de l'homosexualité/CLGBT Paris IDF. Il est donc important de faire parti du CA.

En termes de charge de travail, ce poste représente 5 CA par an en moyenne, durant autant de temps que ceux de SOS h, avec quelques votes par mail, et un relationnel qui se passe très bien. Michael BOUVARD ira à la soirée d'accueil des nouvelles associations le 11 juin.

Il y a donc besoin d'un-e remplaçant-e pour Michael BOUVARD à partir de septembre/novembre 2015, et qui compte se représenter au CA de SOS h l'année prochaine. Michael BOUVARD va envoyer un mail au CA et un point sera à refaire au prochain CA.

6. Points prévus mais non abordés

- Point régions : point sur les délégations sans activités, point sur le 17 mai et les marches
- Discussion autour du matériel de l'association (drapeaux, banderoles, kakémono, affiches, flyers)
- Discussion autour de la gestion des réseaux sociaux (communication de l'association, interpellations, signalements)

7. FOCUS sur les “votes par mails” du CA entre le 4 avril 2015 et cette réunion de CA :

- 11 avril : **Marche des Fiertés de Paris - Validation budget pour la location du camion (312,70 euros) :** **POUR = 19**
- 14 avril : **CA72 - Dossier soutien (meurtre à Saint-Lazare) - Intervention de l'association à l'instruction :**
 - **SOS homophobie se constitue partie civile ?** **POUR = 19**
 - **Lionel OKS, avocat de SOS homophobie, dans le seul cadre de l'instruction, et à titre gratuit ?** **POUR = 18 BLANC = 1**
- 15 avril : **Tee-shirts (“PMA c’est pour quand”) action PMA du 27 avril (100 pour 445 euros HT ou 30 pour 283,50 euros HT + frais techniques de 45 euros HT) :**
POUR = 10 (dont 5 pour une quantité de 30 tee-shirts)
CONTRE = 11
- 17 avril : **CA72 - Vote budget formation IFPA 25 et 26 avril à Paris (430 euros max) :**
POUR = 21
- 20 avril : **CA72 - Budget pour l'impression de la prochaine lettre trimestrielle (564 euros TTC) :** **POUR = 12**
- 30 avril : **CA48 - Vote constitution partie civile (dossier soutien S2015/001) :**
POUR = 19
- 3 mai : **CA72 - Vote “fiche contacts utiles” IMS :**
POUR = 16 (avec quelques modifications)
CONTRE = 1

Commission lesbophobie – mardi 23 juin 2015

Présent-e-s : Amagoia, Anaele, Christina, Florine, Léa C., Léa L., Ludovic, Marina, Sophie, Tania, Véronique.

Excusé-e-s : Gilles, Juliette, Julie, Mickaël, Ramy, Virginie, Victoria.

I - Point association

1 - Retour sur l'AG du 13 juin

Cette AG fut entre autre l'occasion de discuter de la refonte du RA, de la création des groupes soutien financier et internationale, de la mise en place du séminaire prospectif et de la présentation du rapport financier de l'année passée.

2 - Cortège marche des fiertés le 27 juin

Le point de RDV pour le char de SOS à la marche des fiertés est à 14h au 119 boulevard Saint Michel devant le franprix. Le plus de bénévoles seront là pour aider, le mieux ça sera :) Il manque entre autre de monde pour faire la sécurité. Si vous êtes intéressé-e-s, n'hésitez pas à contacter Véronique (v-madre@orange.fr)!

Il nous a été demandé si SOS acceptait de soutenir le nouveau char lesbien le Lesbotruck. Nous avons malheureusement eu une réponse négative de la part du bureau.

3 - Solidays les 26/27/28 juin

SOS homophobie tiendra un stand au village associatif des Solidays. Si vous êtes de passage sur le festival, n'hésitez pas à passer dire bonjour aux bénévoles !

4 - Journée internationale sur la bisexualité le 23 septembre

Nous avons été contacté par l'association Bicause pour participer à l'organisation de la journée internationale sur la bisexualité qui se tiendra le 23 septembre prochain. Virginie est intéressée, Tania la met dans la boucle du mail. Mais vous pouvez d'ores et déjà noter cette date dans votre agenda: il est important que des bénévoles de SOS soient présent-e-s sur cet évènement, il y a malheureusement trop peu de moments où on peut s'exprimer sur la bisexualité et lutter contre la biphobie.

5- Séminaire prospectif

Suite au mail de Mickaël B., Léa L. et Chris, voici les thématiques qui ont été proposé-e-s pour le séminaire prospectif de SOS qui aura lieu à l'automne.

- L'évolution des instances dirigeantes (rôle des instances au regard de la taille et de la structure de l'association, de la charge et de l'activité, etc.);
- Les délégations Régionales (conditions de création, élection, périmètre territorial, place dans les textes, question de la délégation IdF etc.)

- La question de la mixité et de la représentativité des femmes
 - La question de la diversité
 - Travail autour de la notion de conflit d'intérêt et de la propriété intellectuelle
 - Point sur le salariat et nos besoins en la matière
 - Réflexion sur le corpus idéologique.
 - Réflexion sur les réadhésions, le turnover, la motivation des bénévoles (pérennisation, etc.)
- Si au regard de votre vécu à SOS, des thématiques vous apparaissent prioritaires et/ou d'autres thématiques vous semble pertinentes n'hésitez pas à leur faire remonter d'ici le 20 juillet.

II - Point com lesbo

1 - Retour sur la soirée miss sos du 29 mai

Florine nous donne le bilan très positif de cette soirée ! Il y a eu beaucoup de monde avec même le passage de Christiane Taubira (preuve sur le facebook de SOS pour celles et ceux qui ne veulent pas le croire). Le bilan financier de la soirée a été plus que bon avec beaucoup de ventes réalisées (même des tee-shirts ^^) et un don de la part du Bar'Ouf qui a accueilli la soirée. Notre nouvelle Miss SOS est Christina de la com lesbo ! Nous la félicitons pour son élection (et sa performance, ou est donc la vidéo ?) et sommes ravies qu'elle représente l'assoc pour l'année à venir :)

2 - Retour sur le WGO du 20 et 21 juin

Véronique et Katia sont allées au WGO pour représenter SOS. Tout s'est très bien passé ! C'était un week-end très sympa où elles ont été très bien accueillies. Elles ont fait une présentation de l'association et de l'enquête lesbo au micro pendant l'apéro du midi. Pour les années à venir nous pouvons nous rappeler qu'il est aussi possible de faire une présentation dans une salle fermée à un autre moment. En tout cas la présentation a fait beaucoup réagir et à donné lieu à des échanges. Le reste du temps elles avaient un stand avec la doc etc. ce qui leur a permis de rencontrer d'autres militantes de Contact et Bi'cause, mais aussi de discuter avec beaucoup de filles qui venaient principalement de la région et de milieux professionnels variés. Comme tous les ans, le WGO est moins propice à la vente (seulement 2 badges vendus) mais beaucoup aux échanges.

3 - Points sur les actions autour de la PMA

Les référentes de la com lesbo ont rencontré des personnes du GRI quelques temps après leur action PMA du 27 avril pour faire un point sur la suite à donner à nos actions pro PMA. Cela a été très instructif !

Les discussions avec le gouvernement semblent bloquées tant que le CCNE ne donnera pas son avis sur le sujet. En attendant ce qui semble le plus pertinent est de sensibiliser le grand public à cette thématique. En effet au moment de l'action du 27 avril, nous nous sommes rendues comptes que les personnes hétéro et homo, femmes et hommes connaissent peu les réalités des parcours PMA faites à l'étranger. Ainsi elles et ils sont peu sensibilisé-e-s aux risques sur la santé de ces femmes et au coût financier induit. Nous avons pensé que faire prendre conscience de cela serait peut être une bonne façon d'intéresser le grand public et les médias à cette question, car ils semblent absents et peu mobilisés sur le sujet. D'un point de vue concret voilà les suites:

- le GRI continue ces actions aussi bien auprès du CCNE et des politiques qu'avec les autres associations LGBT ou familiales.

- nous voulons faire un flyer reprenant les différentes étapes du parcours PMA qui ont été faites pour le jeu de l'oie. Cela permettra de résumer cela pour le grand public à un coût modique vu le faible coût d'impression des flyers. L'idée est après de les distribuer aussi bien dans le milieu LGBT (qu'il faut aussi mobiliser sur la question) sur nos stands que dans le milieu hors LGBT au cours d'autres événements.

- nous voulons proposer de remplacer la réimpression du stickers "la lesbophobie nuit gravement à votre entourage" par "la PMA illégale nuit gravement à votre entourage" ou une phrase dans le genre mais en gros exactement sur le même modèle que les autres stickers SOS. Cela présente l'avantage d'être à coût nul car c'est un remplacement de stickers et non un sticker en plus, mais aussi de ne pas retirer la lesbophobie des stickers puisqu'il reste deux autres "La lesbophobie tue" et "la lesbophobie nuit à votre santé" (à voir si ce dernier est toujours bien imprimé). Nous savons maintenant que les stickers de SOS sont des visuels forts pour le grand public: certaines personnes connaissent notre assoc car elles connaissent nos stickers. Si nous voulons marquer les esprits sur la PMA cela nous semble du coup une très bonne démarche !

Il serait bien de travailler sur ces propositions dès maintenant/pendant l'été pour pouvoir être d'attaque sur le sujet à la rentrée ! Marina, Anaële, Florine et Berengère sont intéressées par ce projet. Tania va relancer un mail avec les personnes du GRI que nous avons rencontré pour mettre tout le monde en relation et avancer sur les flyers et les stickers.

4 - Point sur le projet calendrier

Berengère, Ramy, Florine et Christina ont fait un point ensemble sur le projet la semaine dernière. Elles en ont conclu qu'elles avaient certainement pris les choses à l'envers au début du projet, c'est à dire ne pas avoir évalué le besoin financier en premier. Elles reprennent donc du début (tout en ayant déjà avancé sur la réflexion du calendrier): elles ont fait des demandes de devis et auront des réponses la semaine prochaine. De là elles pourront prendre différentes décisions sur la suite. Elles contacteront les trésoriers si nécessaire. Le photographe Damien est toujours partant pour travailler là dessus. Elles restent sur l'idée de travailler un cliché LGBT par photo: chaque mois, une photo démontrera un cliché. Christina a écrit à Julien Mazza de Nice pour l'informer du projet puisque l'idée ressemble fortement à l'exposition sur laquelle il avait travaillé.

5 - Point sur l'enquête lesbo:

Camille est allée présenter l'enquête lesbophobie au centre LGBT de Strasbourg le vendredi 12 juin. Il y avait certes peu de monde (une dizaine de personnes) mais cela n'a pas empêché d'engager un débat riche qui a duré plus d'une heure après la présentation ! Le lendemain elle est restée sur place pour participer à la marche des fiertés de Strasbourg. Elle y retourne cet été et se propose pour apporter du matériel SOS dans cette délégation. En effet elle a vu qu'il y avait pas mal de choses qu'il n'y avait pas là bas. Elle va contacter les référent-e-s de la délégation Alsace et David R. pour voir cela.

Véronique et Katia ont présenté l'enquête au WGO (voir le point ci-dessus)

Présentations à venir:

- aux UEEH (Universités d'Été Euro-méditerranéenne des Homosexualités): Juliette ou Tania ira y animer un atelier d'une heure sur l'enquête là bas le samedi 25 juillet dans l'après-midi. Dès que nous avons plus d'info (heure exacte et reste du programme) nous les communiquerons à SOS et en particulier à la délégation PACA.

- aux Universités d'été du PCF: Juliette ira participer à une table ronde avec deux autres personnes sur les lesbiennes et la lesbophobie le samedi 29 août.

- à Montréal au 7ème Congrès International des Recherches Féministes dans la Francophonie: et oui nous avons obtenu un financement de la part de la Chaire de recherche sur l'homophobie de l'UQAM ce qui nous permet de participer à ce congrès !!! Tania ira y présenter l'enquête lesbophobie dans le cadre d'une colloque intitulée "Identité et lutte lesbienne dans les espaces sociaux, médiatiques et politiques". Tout cela se passera la dernière semaine d'août.

- il ne faut pas oublier qu'à la rentrée il serait super d'aller présenter les résultats de l'enquête dans les différentes com ou ça n'a pas déjà été fait ! (en fait ça a été fait qu'à la com IMS si je ne me trompe pas).

La plaquette des premiers résultats en anglais a bien été mise en forme sous InDesign. Elle est maintenant disponible sur le site internet. Par contre il faut aussi le faire avec les traductions allemande, espagnole, portugais et italienne. Tania va contacter Cellia de la com com qui pourrait avoir le temps de le faire.

6 - Point sur le projet de cours d'autodéfense

Les cours d'auto-défense commenceront donc à la rentrée et seront tous les 4ème samedi du mois de 14h à 17h dans la salle Geneviève Pastre du centre LGBT IdF. D'ici là voilà ce que nous devons faire pendant l'été:

- préparer les visuels: Cellia (toujours de la com com ^^) veut bien faire les visuels du stage et on la remercie :) Christina, Léa et Tania vont travailler avec elle sur ça pendant l'été pour que tout soit prêt le 1er septembre !

- préparer les adresses internet: en effet l'inscription au stage se fera par mail. Il faut donc contacter le groupe internet pour leur demander de créer une adresse d'inscription qui sera reliée aux adresses de Christina, Léa et Tania et une adresse globale dans laquelle seraient toutes les personnes ayant déjà participé au stage d'auto-défense. Tania va s'occuper de contacter le groupe internet pour en parler avec eux.

Nous rappelons qu'un cours sur deux sera thématique (rackett, viol/agression sexuelle etc.), un cours sur deux sera libre. Il est proposé par quelqu'un dont je tairais le prénom de rajouter la thématique gestion des lesbiennes bourrées à la WET ... pas bête :)

7- Soirée de la marche Prude Pride :

La com lesbo sera présente à deux soirées de la marche des fiertés cette année:

- vendredi 26 dès 19h au bar La Maison (métro Colonel Fabien) à la soirée Prude Pride organisée par Fukthename. Christina et Berengère de 19h à 21h30; Sophie et Tania de 21h30 à 00h (RAPPEL: match de la coupe du monde de foot féminine vendredi à 22h France/Allemagne)

- samedi 27 à la soirée WET qui aura lieu pour l'occasion au Cabaret Sauvage mi dedans -mi dehors avec Marina, Véronique, Anaële et Léa C. en équipe de choc pour gérer les nanas qui viennent leur parler :) Et youpi Sophie a réussi à obtenir 4 entrées gratuites !!!

8 - Élection de la référence de la com lesbo pour l'année à venir en septembre :

La prochain réunion de la com lesbo aura lieu jeudi 3 septembre de 20h à 22h au local de SOS homophobie. ATTENTION: nous y ferons les élections de la nouvelle référence ! N'oubliez pas de venir :) En attendant on vous souhaite à toutes et tous un très bon été !!!!!



Lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie

Réunion com'ado du 18 juin 2015

Présent-e-s :

Adeline, Anne-Sophie, Petra, Alban, Olivier et Jérémy

Excusé-e-s : Yves G., Jean, Muriel, Petra, Alexandre, Bartholomé, Morgan, Gary et Gregory

Discussions

Mise à jour de la page d'accueil

La réunion commence sur le constat que lors de la dernière mise à jour, nous avons 16 nouvelles notices et qu'il a été impossible de tout faire figurer sur la page d'accueil du site. Il a été décidé lors du groupe de travail de publier toutes les notices en ligne au sein de l'arborescence mais de ne mettre en avant que huit d'entre elles sur la page d'accueil. Les huit autres seront mises en avant au prochain changement de la page d'accueil. Il est donc décidé d'établir un planning différent. La mise à jour des bulles mises en avant sur la page d'accueil se fera dorénavant une fois par mois (lors des groupes de travail) et pourra intégrer des notices plus anciennes que nous souhaitons faire redécouvrir. Les notices seront mises en ligne sur le site dès que la dernière relecture est validée, permettant ainsi d'enrichir le contenu général du site plus régulièrement pour les utilisateurs réguliers. Enfin, la newsletter sera trimestrielle et présentera toutes les nouveautés du site publiées dans les trois derniers mois (la prochaine sera envoyée début juillet). D'autre part, Bartholomé a envoyé par email une proposition de nouveau graphisme pour les bulles de la page d'accueil dans laquelle le titre apparaît dans un aplat de couleur. Ce design est approuvé par l'ensemble des membres présent-e-s et sera adopté pour la prochaine mise à jour.

Point sur les notices en cours de relectures et les différentes propositions

Deux notices sont toujours en relecture actuellement. Le portrait de Kevin et Scotty de la série *Brothers and Sisters* par Anne So qui doit prendre en compte les différents retours. La notice sur les comics *Young Avengers* par Alban qui va tenter d'ajouter quelques éclaircissements.

Olivier présente quelques romans qu'il a apportés. Il interroge la commission sur *3000 façons de dire je t'aime* de Marie Aude Murail car la thématique LGBT est un des ressorts de l'intrigue et la révéler pourrait « spoiler » le lecteur. Il est décidé que Jeremy fera la notice de ce roman et qu'en fonction du résultat, on décidera collégialement si on peut la publier ou non. *Embardée* de Christophe Léon est à lire pour vérifier s'il n'est pas trop sombre et déprimant pour nos lecteurs. *Aristote et Dante découvrent les secrets de l'univers de Benjamin Alire Saenz* est sorti en français le jour même chez PKJ et Olivier en a déjà fait un article d'actualité sur le site. Il se charge d'en faire la notice rapidement. Olivier présente également le livre de Régis Revenin, *Une histoire des garçons et des filles. Amour, genre et sexualité dans la France d'après-guerre* dont une partie traite de la vie sexuelle des adolescent-e-s bi-e-s et homosexuel-le-s. Il va réaliser une interview de l'auteur pour le site. Cela permettra de montrer aux jeunes que ces situations existent à travers l'histoire, qu'il y en a eu d'autres avant eux/elles.



Lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie

Alban avait soumis par email à la commission les vidéos de la chaîne Youtube « Princ(esse) – LGBT » réalisée par une jeune fille qui donne des éléments d'explication sur différents termes liés aux questions LGBT sous forme de sketch. Cette jeune fille a une autre chaîne traitant de littérature (« Cordélia aime ») et dans laquelle elle traite régulièrement de romans ou de personnages LGBT et notamment de romans pour ados. Quelques personnes ont des doutes sur la pertinence de ces vidéos (plus sur la forme que sur le fond), mais étant donné que notre ligne éditoriale est très proche, nous décidons de prendre contact avec cette jeune femme qui est également responsable Education au Mag. Ce premier contact permettra de définir sous quelle forme nous pourrions présenter son travail sur le site (une interview, un portrait, un article, ...).

Page Facebook

Jeremy a validé avec les Biches que lors de l'attribution par Facebook d'un budget permettant de mener des campagnes de pub sur Facebook, une partie pourrait nous être allouée pour faire connaître à notre public potentiel la page facebook et mettre en avant notre site.

Il est également décidé de définir un groupe en charge de la publication sur facebook pour permettre plus de réactivité et éviter de noyer l'ensemble des membres sous les mails. Ce groupe se compose pour le moment d'Adeline, Bartholomé et Jérémy.

Actions pour les 5 ans

Comme lors de la dernière réunion, nous revenons sur les deux points qui nous semblent les plus pertinents et les plus réalisables : le communiqué de presse et l'édito. Olivier va proposer un édito et Jeremy prend contact avec le CA pour demander la publication d'un communiqué de presse à la rentrée.

Achats de livres, sortie à Violet & Co

La liste d'achat a été complétée, il faut l'envoyer à Violet & Co pour qu'ils puissent préparer les livres en prévision de notre venue. Nous devons maintenant définir une date pour celles et ceux qui veulent s'y rendre et vérifier auprès du nouveau CA que l'attribution des 500€ votée à l'hiver et qui n'a pas encore été dépensée est toujours valide (Jeremy se charge de se renseigner auprès du CA).

Nous évoquons également lors de la réunion l'accompagnement des jeunes par Adeline et Olivier. Le nombre de jeunes à suivre a fortement augmenté dernièrement et Bartholomé va renforcer le groupe des répondants mais il serait plus confortable que ce groupe puisse s'agrandir encore. Il est donc décidé de demander aux référents de l'écoute de pouvoir présenter de nouveau le travail des répondants de la com ado à la réunion de la commission Ecoute de rentrée.

Compte rendu du CA

jeudi 9 juillet 2015

Présent-e-s : Annabel, Anthony, Christine, Christophe, David, Juliette, Laurent, Léa, Lionel, Ludovic, Michaël, Paule-Elise, Raphaël, Sophie, Tania, Virginie, Yohann

Excusé-e-s : Alexandre, Anna, Julien, Victoria

Un CA exceptionnel est organisé aujourd'hui suite à des échanges de mails sur la mise en place du séminaire prospectif et sur la façon dont les votes par mails se font. Ce CA doit permettre d'apaiser l'ambiance et d'avancer au mieux sur les différents projets de notre association.

1 – Point sur les votes par mails

Jusqu'à maintenant, les votes physiques et les votes par mails ne suivaient pas les mêmes règles. Les règles de ces derniers ont posé problème ces derniers temps suite à l'apparition d'une clôture de vote appelée « vote non conforme »

Le règlement intérieur (RI) et les statuts de SOS fixent les modalités des votes physiques mais pas des votes par mails. Ainsi à la première réunion du nouveau CA en avril dernier, un temps fut consacré à la façon dont les deux types de votes fonctionnent. Mais il semble que tout le monde n'a pas compris ce qui a été dit de la même façon.

Yohann. Il dit que l'interprétation qui avait été retenue était que :

- Pour les votes physiques (selon les textes) : le quorum est nécessaire pour faire le vote, c'est-à-dire qu'il faut au moins la moitié des gens du CA, soit 11 personnes. Puis une fois le quorum atteint et le vote déroulé, c'est la proposition qui recueille la majorité de vote qui l'emporte.
- Pour les votes par mails (rien n'est dit dans les textes) : le lancement du vote se faisant par mail, on estime que tou-te-s les membres du CA peuvent voter car tout le monde peut être présent par mail, il n'y a donc pas de quorum à réunir au préalable, il est de fait atteint. Puis c'est la proposition qui remporte la majorité de votes qui l'emporte, soit au moins 11 votes (dans le cas des votes à seulement deux propositions). Si aucune des propositions ne recueille au moins 11 votes, le vote ne peut pas être validé. C'est ce qui a été appelé « vote non conforme ».

Michaël. Il faut distinguer deux sujets. 1) Le statut des votes par mails. Actuellement on ne dit rien dessus dans le RI et les statuts. Il souhaite donc qu'une trace soit laissée là-dessus dans un document et qu'elle puisse être retrouvée facilement. Le séminaire prospectif d'octobre sera peut-être l'occasion de formaliser cela. 2) La règle « vote non conforme ». Nous

avons vu que cela peut bloquer des votes. Cette règle mérite donc d'être votée si on décide de l'appliquer.

Léa. Bien que présente au premier CA elle ne se rappelle pas de la même chose que Yohann. Nous avons parlé du problème de ne pas avoir trop souvent de votes par mails bloqués si le quorum n'est pas atteint. On a dit qu'il fallait aussi que le quorum soit atteint par mail : et donc qu'il fallait au moins le vote de 11 personnes pour qu'un vote au CA soit valide et non qu'il fallait qu'il y ait 11 voix pour une même proposition.

Après vérification, il est écrit dans le CR du CA qu'il faut 11 suffrages. Yohann dit que c'est 11 suffrages pour une même proposition. D'autres disent que 11 suffrages signifient 11 personnes qui prennent part au vote quel que soit ce qu'elles votent.

Laurent. Un des votes sur lequel cette règle « vote non conforme » a posé problème a été celui pour choisir qui participeraient au séminaire prospectif (SP). Plus de deux scénarios ont été proposés, or on n'est pas souvent confronté-e-s à des votes avec plus de deux propositions. C'est pour ça qu'il était dur d'avoir 11 voix sur un même scénario. Une éventuelle règle serait de dire que le vote est valable quand on a au moins 11 suffrages exprimés puis qu'on prenne celui qui a le plus de voix. Suffrage = position exprimée.

Yohann. Il se rappelle qu'on avait dit 11 votes pour et non 11 votes exprimés. Il s'en rappelle d'autant plus qu'il n'était pas forcément favorable à cela.

Paule-Elise. Le vote sur le séminaire prospectif a recueilli beaucoup de suffrages (17 votant-e-s). Elle trouve d'autant plus dommage que ce vote n'ait pas abouti à une décision. Paule-Elise rejoint la position de Laurent donnée ci-dessus.

Léa. En 5 ans de CA, elle n'a jamais vu de vote bloqué en donnant comme explication « vote non conforme ». D'après le RI et les statuts, la seule façon qu'un vote n'aboutisse pas à un résultat est lorsqu'il y a 25% de blanc. Mais même dans ce cas-là, le vote n'est pas bloqué, on doit le relancer. Les règles sont justement bien pensées pour ne pas bloquer les votes. Du coup l'interrogation qu'elle avait posée par mail (elle se demandait s'il n'y avait pas une volonté de bloquer le vote sur les personnes participant au séminaire prospectif) vient de là : elle ne comprenait pas comment le vote ne pouvait pas aboutir, vu le nombre important de personnes qui y avaient pris part. Cette règle ne lui paraît pas constructive.

David. Quand il clôture (rappel : jusqu'à maintenant David était chargé de clôturer les votes du bureau et du CA) en disant que c'est non conforme, ce n'est peut-être pas adapté, mais il ne fait qu'appliquer la décision du CA d'avril dernier. Il a du mal à admettre les sous-entendus sur le blocage du vote.

Tania. Elle se demande ce qu'il faut faire une fois qu'un vote a été déclaré non conforme. Fin juin, la référence lesbo a lancé un vote bureau-12h pour demander si Sophie pouvait participer à une émission radio « Homomicro » où elle avait été invitée. Le résultat du vote a été « vote non-conforme ». Regrettant de rater ce genre d'opportunité, elle se demande ce qu'il faut faire une fois que le vote est déclaré non-conforme, s'il y a une possibilité de le relancer ou pas.

Ludovic. Il explique que le vote non conforme était ici dû au fait que c'est parce que le délai de vote était trop court pour que les personnes du bureau puissent voter. Il aurait fallu que ça soit plus long.

Tania. Elle demande si du coup suite à un vote non-conforme il est possible de relancer le vote par exemple en allongeant le délai de vote. Les gens ont dit que oui.

Juliette. Elle se demande du coup ce qui doit être fait maintenant lorsqu'un vote n'est pas conforme ?

Sophie. Elle trouve que ce principe est bloquant.

Léa. Elle se demande si le terme « vote non conforme » est approprié et s'il ne va pas plus semer la confusion qu'autre chose. Peut-être vaut-il mieux donner une explication, par exemple dans le cas de la participation à Homomicro dire que les 12h ne suffisent pas pour donner une réponse etc. Cela permettrait au moins de pouvoir faire redescendre l'information.

David. Il dit que ce n'est effectivement peut être pas le terme approprié mais c'est le terme du CR du CA d'avril. On y parle de vote conforme : a contrario il a utilisé le terme vote non conforme.

Laurent. Si un vote est clôturé comme « non conforme », mais que par la suite il est relancé par aboutir à un résultat, il se demande si cette relance ne va pas à l'encontre de l'issue du premier vote. Les gens disent que non.

Tania. Elle demande s'il est possible d'inscrire que dans le cadre d'un vote non conforme ceux qui lancent le vote et ceux qui votent essayent au plus d'arriver à un aboutissement.

Yohann. Il propose que l'on définisse ce qui est conforme et ce qui n'est pas conforme.

Léa. Si on veut mener une réflexion de fond sur les votes, il faut se baser sur les statuts et le RI. Or la notion de non conforme dépasse ce qui y est dit. Il faut donc se baser uniquement sur ce qui est dit dans les statuts. Instaurer en CA la possibilité d'un vote non conforme lui paraît dangereux si ce n'est pas discuté en AG.

Yohann. Il re dit qu'il se rappelle vraiment qu'on avait dit au CA d'avril l'inverse de ce qu'on est en train de dire mais que lui était plus pour ce qu'on est en train de dire actuellement. Du coup il ne s'offusquera pas si on fait l'inverse du CA d'avril.

Paule-Elise. Elle relit le RI et les statuts à voix haute. Sauf précision contraire si le quorum est atteint, une majorité simple/relative (après vérification, les deux veulent dire la même chose) suffit pour adopter un résultat. En cas d'égalité des voix entre les propositions n'amenant pas un résultat, le/s vote/s du/de la président-e/des co-président-e-s est/sont prépondérant-s.

Lionel. Il se demande si le CA est compétent pour changer les statuts et le RI. Si rien n'est écrit sur les votes électroniques, ça veut dire qu'ils sont comme les votes physiques.

Laurent. Effectivement des règles particulières sont données sur les votes en AG mais rien n'est donné sur les votes par mails.

Yohann. Il faut donc considérer qu'un vote par mail a les mêmes conditions que les votes physiques.

Ludovic. Pour les votes à choix multiples, comme celui sur le séminaire prospectif, une majorité simple suffit c'est-à-dire là où il y a le plus de voix recueillies.

Laurent. Pour lui un autre problème s'est présenté pour le vote sur le séminaire prospectif : le scénario 4 est arrivé en cours de vote.

Juliette. En fait le seul moment où un vote n'est pas conforme c'est quand le quorum n'est pas atteint.

Yohann. Pour récapituler, pour les votes physiques : il faut que le quorum soit atteint, et une fois cette condition remplie la majorité simple ou relative l'emporte.

VOTE : Sommes-nous pour que les votes par mails se fassent dans les mêmes conditions que les votes physiques. Résultats : 1 contre, 16 pour. La proposition est adoptée.

2 – Vote sur les participant-e-s au séminaire prospectif

Yohann. Est-ce que l'on souhaite faire le vote sur les personnes participant au SP maintenant ou par mails. Les gens souhaitent profiter d'être là pour le faire maintenant.

On refait donc le vote sur le séminaire prospectif puisque l'arrivée du scénario 4 en cours de vote a faussé les résultats.

Michaël récapitule les modalités des 2 scénarios retenues, S1 et S4, les autres n'ayant pas retenu l'attention des membres du CA. Est appelé entité les groupes, commissions et délégations de SOS.

- Scénario 1 :

- Les entités de moins de 10 personnes, dont un-e référent-e/délégué-e est au CA, seront représentées par ce-tte référent-e au SP. C'était le cas pour Julien de Nice mais comme il ne se représente pas l'an prochain à la référence de la délégation, ça n'est plus le cas. Cela concernerait peut être les groupes bi (Alexandre) et trans (Léa) s'il n'y a pas de ré élection à la rentrée.
 - Les délégations qui n'ont pas envoyé de rapport d'activité cette année et n'ont pas repris contact avec les instances de SOS après les relances ne seront pas invitées.
 - Pour les entités de 10 personnes ou plus, un-e référent-e/délégué-e par entité sera invitée au séminaire.
- ⇒ 46 personnes

- Scénario 4 :

- Les entités de moins de 10 personnes, dont un-e référent-e/délégué-e est au CA, seront représentées par ce-tte référent-e au SP. C'était le cas pour Julien de Nice mais comme il ne se représente pas l'an prochain à la référence de la délégation, ça n'est plus le cas. Cela concernerait peut être les groupes bi (Alexandre) et trans (Léa) s'il n'y a pas de ré élection à la rentrée.
 - Les délégations qui n'ont pas envoyé de rapport d'activité cette année et n'ont pas repris contact avec les instances de SOS après les relances ne seront pas invitées.
 - Pour les entités de 10 à 40 personnes, un-e référent-e/délégué-e par entité sera invitée au séminaire prospectif.
 - Pour les entités de plus de 40 personnes, deux référent-e-s/délégué-e-s seront invité-e-s au séminaire. Cela concerne les entités : IMS, IFPA, NPDC, PACA-Ouest, Ecoute.
- ⇒ 52 personnes ce qui représente 343€ de plus par rapport au scénario 1.

Annabel. Pour PACA-Ouest elle annonce que ça ne sera pas forcément une personne co-déléguée qui ira mais que la délégation votera au cours d'un séminaire de la ou des personne-s à convier.

Léa. Elle pensait qu'il avait été dit dans les mails sur le SP que cela seraient les référent-e-s/délégué-es qui représenteraient leur entité.

Ludovic. Il pense qu'il faut qu'on vote qui doit représenter les entités au séminaire.

Léa. Elle pense qu'il faut passer au vote pour avancer sur ce dossier mais aussi sur le reste. Elle précise que nous ne sommes pas à deux personnes près et que deux personnes supplémentaires pourront venir si cela s'avère nécessaire au dernier moment.

Annabel. Elle pense que l'importance du vote n'est pas sur le nombre de personnes mais sur la meilleure représentativité à avoir.

Lionel. Il pense qu'il faut qu'on avance et qu'on passe au vote pour avoir le temps de parler des autres choses toutes aussi importantes comme la trésorerie.

Yohann. Il précise qu'il faut prendre le temps d'argumenter.

VOTE : quel scénario adopte-t-on pour inviter les gens au séminaire ? Résultats : 9 pour le scénario 1, 8 pour le scénario 4. Le scénario 1 est adopté.

Maintenant nous allons choisir qui vient pour représenter les entités.

Pour **Michael et Léa** c'était les mêmes personnes que pour le séminaire de 2011, c'est-à-dire les délégué-e-s et référent-e-s. Certain-e-s disent que le problème est que des élections vont avoir lieu à la rentrée et qu'on ne peut pas se permettre de prendre les billets au dernier moment en raison des coûts plus élevés.

Tania. Pourquoi ne pas dire que les délégué-e-s/référent-e-s actuel-le-s y vont puisque l'idée est que ce soient des personnes qui connaissent bien le fonctionnement des entités SOS qui y aillent.

Anthony. Les billets de train ne sont pas nominatifs, on peut les acheter maintenant même si on ne sait pas pour tout le monde qui y va.

Léa. On peut faire preuve de flexibilité et avoir la possibilité de changer quelques personnes au dernier moment.

Anthony. Nous pouvons laisser la décision du choix de la personne aux entités : chacune choisit qui est la meilleure personne pour la représenter au SP.

Michaël. Nous pouvons dire aux gens qu'il est préférable que ça soit des référent-e-s/délégué-e-s mais qu'il y a possibilité de s'arranger pour que ça soit quelqu'un d'autre.

VOTE : qui doit représenter les entités au séminaire prospectif : 1) les élu-e-s au moment du séminaire, 2) les élu-e-s ou autres ? Résultats : 17 pour que ça soit « élu-e-s ou autre ». La deuxième proposition est adoptée.

3 – Clôture des votes par mail

Pour le CA: Michaël clôture les votes par mails et les inclut dans les CR de CA.

Pour le bureau : David clôture les votes par mails et les inclut dans les CR de bureau.

4 – Point trésorerie

Raphaël. Point trésorerie du 1^{er} janvier 2015 au 9 juillet 2015 :

- Dépenses = 93 621€
- Recette = 68 487€
 - ⇒ Soit un déficit de 25 134€

Raphaël et Christophe ont fait une projection pour la fin de l'année en s'appuyant sur les comptes de l'an dernier. Projection pour la période du 9 juillet 2015 au 31 décembre 2015 :

- Dépenses = 63 968€. Ces dépenses se basent sur la moyenne des factures et notes de frais de l'année dernière.
- Recettes = 64 582€. Ces recettes comprennent les prévisions des subventions (*Ministère de l'Education Nationale (8 000€), FDVA, Fonds pour le Développement de la Vie Associative (4 200€), Conseil Général des Bouches-du-Rhône (1 300€), IMS Île-de-France (1800€)*), des adhésions, (*2 450€ par mois soit 14 700€*), des dons.
 - ⇒ Soit un déficit à la fin de l'année qui resterait toujours à 25 000€

Pour info, en 2014 le déficit était de 12 000€ (hors paiement de la campagne de com).

Lionel demande si ce n'est pas une projection optimiste.

Un ancien membre du bureau avait déjà expliqué qu'il est classique que le 1^{er} semestre de l'année soit déficitaire et que c'est au 2nd semestre que les rentrées d'argent ont lieu.

Aujourd'hui voici l'argent dont on dispose sur les comptes de l'association: 12 667€ + 23 000€, soit 35 000€. Notons que normalement nous aurons au 2^{ème} semestre environ 10 000€ des Follivores et 12 000€ de Pierre Bergé.

Lionel demande s'il est possible d'avoir un état un peu précis des frais fixes et des notes de frais pour que l'on puisse voir ce qu'il est possible de réduire. Sans des éléments encore plus précis, il trouve ça délicat de voter d'autres budgets.

Juliette prend la parole en tant que membre du groupe financier. Il est demandé s'il est vraiment utile de payer pour le logiciel financier puisqu'apparemment personne ne l'utilise. Juliette précise que Dimitri dit qu'il l'utilise et qu'il est utile. Il est demandé s'il ne serait pas utile d'externaliser la trésorerie. Mais cela ne semble pas si simple: prenons l'exemple du problème des adhésions/ré-adhésions qui peuvent beaucoup moduler l'état des finances. Il ne suffit pas de constater qu'il y a une baisse des adhésions, il faut pouvoir comprendre d'où cela

vient et il faut pouvoir trouver les meilleures façons de résoudre ce problème. Par exemple en pensant à ré-utiliser la campagne de com qui avait été faite pour la ligne d'écoute et qui avait coûté cher. Il faut aussi penser à ce qui nous manque pour mieux gérer nos finances comme un budget prévisionnel etc. Le groupe financier est justement là pour ça et il commence à bien se rôder. Un cabinet d'expert-e-s comptables ne pourrait pas faire tout ce travail de réflexion que seul-e-s des membres de l'assoc peuvent avoir. Notons qu'à la dernière réunion du groupe financier une membre spécialisée dans les finances associatives était présente. La réflexion qui semble être la meilleure pour les associations n'est pas de voir où réduire les dépenses mais plutôt comment trouver plus de recettes pour continuer à maintenir notre niveau de dépenses.

Yohann dit qu'on ne peut pas exiger d'avoir ce soir des outils professionnels, qu'on s'est toujours refusé par le passé et que les trésoriers ont commencé à mettre en place depuis leur élection au mois de mars.

Ludovic dit que sur les dépenses nous sommes confronté-e-s à des choix de votes par mails sans connaître l'enveloppe limite de dépenses dans l'année. Il n'est du coup pas facile de pouvoir bien voter.

Raphaël pense qu'il faudrait que chaque entité fasse des projections de dépenses chaque année et qu'elle les présente aux trésoriers. Cela permettrait à la fois de responsabiliser les entités via l'analyse de leurs dépenses mais aussi de pouvoir mieux prévoir et arbitrer au cours de l'année.

Laurent est très inquiet de l'état de nos comptes. Si aujourd'hui nous avons des comptes qui sont justes à l'équilibre, cela veut dire que les entités ne peuvent plus engager de dépenses d'ici la fin de l'année. Il trouve donc essentiel de connaître l'état réel des dépenses pour savoir quoi faire.

Yohann dit qu'il faut qu'on arrive à savoir s'il y a une explosion des dépenses ou une baisse des recettes. Des personnes répondent que ça peut être un peu des deux aussi.

Paule-Elise demande si les notes de frais ne concernent que les IMS ou toutes les entités. Cela concerne toutes les entités.

Christophe prend la parole pour dire à quel point tout le travail fourni par Raphaël et lui a été énorme et compliqué. Ils ont présenté un document financier au bureau qu'il vont envoyer au CA. Ils ont identifié cas par cas toutes les dépenses et toutes les recettes. Ils ne peuvent pas faire plus détaillé.

Yohann dit que le GRI est en train de travailler sur les réserves parlementaires que nous pourrions demander. Cela représente beaucoup d'argent et pour le moment nous n'en avons que

peu reçu alors que d'autres assocés LGBT bénéficient de beaucoup d'argent via cette possibilité. Par ailleurs il précise que ces derniers temps nous avons changé de trésoriers tous les 6 mois et que cela ne rend pas les choses aisées.

Michael n'est pas sûr qu'on arrive à une conclusion ce soir. Il pense que la meilleure piste à envisager est d'augmenter les recettes et non de baisser les dépenses. Par exemple si on réduit le nombre d'IMS cela veut dire qu'à terme nous allons perdre des subventions que nous recevons actuellement pour les IMS mais aussi une partie des dons que des gens font parce que nous faisons des IMS. Et ainsi à court terme, si nous baissons les IMS, nous allons diminuer nos dépenses, mais à long terme cela va aussi réduire nos recettes. Il faut donc augmenter nos recettes par tous les moyens possibles. Il se demande s'il ne faut pas engager une réflexion sur l'utilisation de sponsors ou de partenariats privées.

Raphaël souhaite demander à chaque entité quel poste de dépenses elle peut réduire. Par ailleurs il apparaît que le guide financier est élaboré sur des montants élevés. Il faudrait le revoir.

Sophie propose qu'il soit demandé à la fin de l'année que chaque entité tienne un bilan financier de ses dépenses.

Léa dit qu'en 5 ans de CA il n'y a jamais eu de présentation aussi claire et carrée de l'état des finances, elle trouve donc cela rassurant malgré l'état des comptes. Il avait été dit il y a quelques années que chaque action proposée devait être accompagnée d'un budget. Elle demande s'il ne serait pas intéressant de réappliquer cela. Elle rejoint Michaël sur l'idée qu'il serait dangereux de diminuer les dépenses. Par exemple si nous baissons les dépenses au niveau du groupe soutien, cela pourrait avoir de mauvaises conséquences pour la visibilité de l'association.

Anthony pense que sur les activités de type IMS, IFPA etc. nous n'avons pas d'indicateurs pour mesurer la "performance" de ce qui est fait, une sorte d'indicateur d'activité propre à l'activité de l'entité. Par exemple combien cela coûte de sensibiliser un-e élève aux IMS dans telle ou telle région. De même pour l'écoute : on a eu tant d'appelant-e-s en un an et cela a coûté tant, du coup nous pouvons savoir combien cela coûte par appelant-e et faire des comparaisons d'une année sur l'autre.

Michaël pense que cela peut être utile pour les dons. Par exemple nous pourrions dire à la personne: si vous donnez tant, cela pourra permettre de sensibiliser tant d'élèves ou de réorienter tant d'appelant-e etc. Il y aura un intérêt direct pour les donatrices et donateurs.

Annabel explique que si on calcule des coûts moyens par élèves par région il y aura de très gros écarts par exemple entre Île-de-France où tout se fait pratiquement en transports en commun et PACA où la voiture est nécessaire dans de nombreux cas. Elle ne pense pas que ça

soit pertinent et demande s'il n'est pas plutôt possible de savoir combien on a reçu et combien on a dépensé.

Christophe explique qu'avant l'informatisation des notes de frais, celles ci n'étaient pas identifiées et qu'il y avait alors de mauvaises évaluations. Mais maintenant avec en plus les nouveaux tableaux détaillés qu'ils ont fait avec Raphaël, nous allons pouvoir bien identifier et évaluer tout cela. Ils vont d'ailleurs nous envoyer le tableau pour 2015. Par contre nous ne pourrions pas avoir celui pour 2014 parce qu'il n'y a pas toutes les informations permettant de faire la même chose que pour 2015 et le comparatif entre les deux années ne pourrait pas être fait.

La question est posée de savoir si l'on gèle les comptes ou pas et donc si on vote ou pas le budget du séminaire prospectif. Maintenant que le point trésorerie a été présenté, nous passons au vote du budget du séminaire.

Le CA salue et remercie grandement Raphaël et Christophe pour l'important travail qu'ils ont fourni sur la trésorerie et tout le temps qu'ils y ont passé.

Léa et Michaël présentent le budget du séminaire prospectif.

2 438€ d'organisation + 1 210€ de transports = 3 648 €.

Le séminaire se tiendrait à l'auberge de jeunesse Yves Robert les samedi 24 et dimanche 25 octobre 2015. Le prix de l'organisation prend en compte (les calculs ci-dessous sont fait en se basant sur le scénario 1 qui a été voté juste avant, c'est à dire avec 46 personnes qui participent au séminaire)

- les 2 déjeuners du samedi et dimanche midi (12,5€ par déjeuner par personne) :

1 150€

- les 2 pauses café et jus du samedi et dimanche matin (3€ par pause par personne) :

276€

- l'apéro du samedi soir (7€ par personne): 322€

- l'adhésion de SOS à l'auberge (50€): 50€

- la location d'un vidéo projecteur pour projeter les films historiques (40€): 40€

- la location des 3 salles (100€ par salle par jour) : 600€

Lionel se demande si on peut apporter des choses nous même à manger pour payer moins cher. Pour les gens des délégations hors Île-de-France, il ne sera pas possible d'apporter à manger. Mais est-ce que les francilien-ne-s ne peuvent pas apporter pour tout le monde ? Il demande s'il est possible de ne pas dire maintenant pour les repas à l'auberge mais le dire un peu plus tard ?

Léa explique que nous devons dire maintenant à l'auberge ce qu'on met dans le devis (les repas, le café, les salles etc.) mais que ce que nous pouvons changer plus tard est le nombre exact de personnes qui vient. Elle dit que dans la salle où on prendra l'apéritif on pourra apporter des choses à manger nous même mais que si nous ne prenons pas l'apéritif dans le

devis on ne pourra pas avoir cette salle et elle ne voit pas où d'autre on pourra manger si on apporte de la nourriture nous même le soir. L'apéritif comprend les boissons et des planches genre charcuterie, fromage mais ne sont pas suffisantes pour faire un repas.

Raphaël dit qu'il aurait été bien que l'organisation du séminaire prospectif soit assortie d'une demande de subvention mais en même temps il aurait été difficile d'obtenir plus de 400€ pour cela donc ça n'aurait jamais couvert les frais.

VOTES

Nous passons au vote du budget du séminaire (il n'y a plus que 14 votants). Nous décidons de voter les choses une par une:

- vote pour que le séminaire se fasse à l'auberge Yves Robert les 24 et 25 octobre: 14 pour.

- vote pour un budget transport pour 17 personnes à 1210€ pour 17 personnes: 2 abstentions, 12 pour.

- vote pour un budget de 600€ pour la location des salles: 1 abstention, 13 pour.

- vote pour le budget de 575€ pour le déjeuner du samedi: 3 contre, 1 abstention, 10 pour.

- vote pour le budget de 575€ pour le déjeuner du dimanche: 1 abstention, 13 pour.

- vote pour le budget café/jus de 276€ : 4 abstentions, 6 contre, 4 pour.

- vote pour le budget apéro de 322€: 2 abstentions, 2 blancs, 1 contre, 9 pour.

Par ailleurs il est décidé que nous nous occuperons d'apporter nous même un rétroprojecteur.

5 – Election d'Annabel au bureau

(16 votant-e-s présent-e-s, ce vote a eu lieu avant le vote sur le budget du SP)

VOTE : qui vote pour l'élection d'Annabel au bureau de SOS au poste de coordinatrice de projets en charge de la transversalité ? Résultats : 4 contre, 12 pour. Annabel est élue au bureau. Le CA l'en félicite !

6 – Récapitulatif des votes par mail entre le CA du 16/06/2015 et celui du 9/07/2015

Vote sur le dépôt d'un dossier pour la recherche d'un nouveau local : 17 pour. Le dépôt de dossier est approuvé.

Vote sur le-la lauréat-e français-e pour le Tolarentia Preis :

15 voix pour Irène Théry

1 voix pour Marie Labory

1 abstention.

Irène Théry est la lauréate française pour le Tolarentia Preis 2015.

Vote sur la constitution de partie civile dans un dossier de soutien avec deux questions mises au vote :

- Pour ou contre la constitution de partie civile de l'association dans ce dossier?
- Pour ou contre la désignation de l'avocat proposé par soutien, ayant comme honoraires 1200 euros TTC?

18 pour et une absence, pour les deux questions.

L'association se constituera partie civile sur ce dossier et mandatera l'avocat proposé par Soutien.

Vote sur l'adhésion au centre Hubertine Auclert

16 votes pour. L'adhésion est acceptée.

Vote sur le budget de 2270 € du séminaire écoute

11 contre, 4 pour, 4 blanc.

Le budget est rejeté compte tenu du contexte financier de l'association, avec demande de proposer un autre devis sans hébergement.